



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2490  
22 avril 2016  
1,20 € • DOM: 1,80€



**Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!**

**Le journal  
d'Arlette Laguiller**

**Lutte  
Ouvrière**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Avec Hollande, tout va  
mieux... pour les patrons**

**Le 28 avril,  
dans la rue  
contre la  
loi travail!**

## **Brésil**

**La classe  
ouvrière et la  
crise politique**

page 11

## **Migrants**

**Les routes  
se ferment,  
les réfugiés  
meurent**

page 10

**14, 15, 16 mai**

**La Fête de  
Lutte ouvrière**

pages 8 et 9

# Oui, ça va mieux... pour le patronat

Les quatre années du mandat de Hollande ont été marquées par la hausse continue du chômage et l'aggravation de la condition ouvrière. Mais Hollande est content de lui.

Jeudi 14 avril, à la télévision, il est allé jusqu'à dire que « ça va mieux ». Selon lui, « il y a plus de croissance, moins de déficit, moins d'impôts, il y a plus de compétitivité, plus de marges pour les entreprises » et même, il y aurait « plus de pouvoir d'achat pour les salariés » !

Ceux qui viennent d'être licenciés ou qui sont en train de l'être, apprécieront ! Les six millions de femmes et d'hommes qui cherchent désespérément un emploi apprécieront. Les ouvriers et les employés qui s'enfoncent dans l'endettement, tous ceux dont le salaire ou les primes ont baissé, apprécieront.

Il y a eu 1,1 % de croissance en 2015 et il y en aura peut-être 1,6 % en 2016, mais qu'est-ce que cela changera pour la grande majorité des classes populaires ? Il faudrait que les travailleurs se réjouissent parce que les marges et la compétitivité ont augmenté ?

Cette amélioration des affaires et des bénéfices s'est faite par les suppressions d'emplois, par l'explosion de la précarité, par l'augmentation de l'exploitation. Les travailleurs qui ont subi les plans de compétitivité et ont sacrifié leurs congés, une partie de leur salaire, leur santé et leur vie de famille savent ce que cela leur a coûté. Et comment ont-ils été récompensés ? Par l'exigence de nouveaux sacrifices !

Tous ces discours sur la reprise ne valent rien pour les travailleurs. Quelques jours auparavant, les chantiers STX de Saint-Nazaire ont rendu publique une commande de quatre paquebots pour quatre milliards d'euros. Ont-ils annoncé des embauches ? Se sont-ils engagés à transformer en CDI quelques-uns des 4 000 emplois en intérim ou de travailleurs détachés ? Non ! Les salariés vont avoir du travail par-dessus la tête mais la direction n'embauchera et ne paiera en conséquence que si les travailleurs se battent pour cela.

Quant à la réduction des déficits, dont Hollande est si fier, elle a été payée par des suppressions d'emplois dans la fonction publique, dans les hôpitaux notamment, et par des coupes drastiques dans les départements et les municipalités, par le renchérissement de tous les services publics.

Est-ce mieux pour le personnel hospitalier qui doit désormais travailler plus ? Est-ce mieux pour les malades qui sont poussés vers la sortie de plus en plus vite au nom du « développement des soins ambulatoires » ? Est-ce mieux pour les familles qui ne peuvent plus inscrire leurs enfants à la cantine parce que les municipalités sont mises au régime sec ? Même la Croix-Rouge est en train de supprimer 1 000 emplois parce qu'elle a subi des baisses de subventions !

« Ça va mieux », mais les coups pleuvent sur les travailleurs. Les cheminots sont confrontés à une attaque en règle contre leurs conditions de travail, avec, dans la même veine que la loi El Khomri, la flexibilité forcée.

Les chômeurs dont les allocations sont rediscutées en ce moment risquent de se retrouver avec des indemnités plus faibles. Dans presque toutes les grandes firmes, les salariés sont confrontés encore et toujours à des restructurations.

Et ce que Hollande est en train de concocter avec la loi El Khomri ne sera pas mieux, mais pire pour tous les travailleurs. Pire, parce que les patrons qui s'autorisaient déjà beaucoup de choses pourront aller encore plus loin en imposant leurs propres règles dans leur entreprise. Pire, parce que les licenciements seront facilités. Alors, il faut que la colère accumulée dans le monde du travail éclate.

La bourgeoisie et une petite minorité d'actionnaires et de riches parasites se portent très bien. Mais l'écrasante majorité de la population est composée de travailleurs et de leur famille, qu'ils soient au travail, au chômage ou à la retraite. Ils sont une majorité qui produit les richesses et porte la société sur ses épaules. Il faut qu'elle s'exprime, se manifeste, conteste.

Il faut que le monde du travail s'oppose au grand patronat, aussi arrogant qu'insatiable. Il faut qu'il s'oppose à ce gouvernement aussi antiouvrier que tous les gouvernements de droite.

Les précédentes manifestations contre la loi El Khomri ont montré qu'une fraction des travailleurs ne veut plus se taire et n'accepte plus de se laisser faire. Il faut que ce ne soit qu'un début. Le 28 avril sera une nouvelle occasion pour que les travailleurs se mobilisent et retrouvent confiance en leur force collective. C'est ce qui sera décisif s'ils veulent peser sur la vie politique et changer leur vie.

## Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ	
Parlement européen : secret des affaires	3
Loi El Khomri : le patronat en veut davantage	3
Loi El Khomri : la médecine du travail visée	4
RSA jeunes : des promesses, des attaques	4
Hollande à la télévision : au service du patronat	5
Nuit Debout : entre deux chaises	5
Primaires de la gauche : le PCF bien empêtré	6
Législatives de Nantes : les résultats	6
Strasbourg : une candidature Lutte ouvrière	6
Affiche contre les violences policières	6
Midi-Pyrénées : accueil en fanfare	7
Impôts : les pauvres sont les plus taxés	7
Calais : Hollande décidé à traquer les migrants	7
Prisons : malades psychiatriques en danger	7
Haute-Garonne : économies sur l'hébergement d'urgence	13
Seine-Saint-Denis : zone d'éducation à défendre	13
Distribution : l'exploitation des gérants-mandataires	13
La Poste Dijon : côté facteurs, côté direction	13
<b>DANS LE MONDE</b>	
Hollande - al-Sissi : un dictateur bien utile	10
Migrants : les routes se ferment, les réfugiés meurent	10
L'Église cathodique à l'œuvre	10
Brésil : le camp des travailleurs n'est pas celui du PT	11
Grande-Bretagne : hausse du salaire minimum	11
Mayotte : la grève générale a imposé des reculs	16
Mali : troupes françaises hors d'Afrique	16
Bolloré : le "dernier empereur africain"	16
<b>IL Y A CENT ANS</b>	
Irlande 24 avril 1916 : l'insurrection de Pâques à Dublin	12
<b>ENTREPRISES</b>	
SNCF : cheminots et travailleurs de tous secteurs, même combat	14
Atelier de Noisy-le-Sec : échec au travail du samedi	14
Diam Lurcy : licenciements dans le luxe	14
Webhelp Compiègne : grève pour plus de salaire	15
La Poste Paris 20 <sup>e</sup> : grève contre un licenciement	15
<b>LA FÊTE</b>	
Les 14, 15 et 16 mai	8-9

## Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

# Parlement européen : le secret des affaires bien gardé

**Le 16 avril au Parlement européen, les députés français, du PS à LR et jusqu'au FN, ont contribué à faire adopter une directive visant à renforcer le secret des affaires. Un comble en plein scandale des Panama papers, parfait exemple de ce que permet ce secret !**

Ce texte a été préparé sous l'impulsion de grands groupes capitalistes, avec parmi eux des trusts français comme Michelin, Alstom, Safran, etc. Il a été ensuite légèrement modifié face à la protestation de syndicats de salariés et d'associations. Mais, sur le fond, la teneur du document voté reste la même. Des journalistes font ainsi remarquer qu'il sera plus difficile à l'avenir de divulguer des scandales comme celui des Panama papers.

En effet, la définition même de secret des affaires figurant dans cette directive est suffisamment floue et vague pour permettre aux patrons d'attaquer plus aisément en justice les journalistes, les militants ouvriers,

les lanceurs d'alerte et tous les salariés qui voudraient rendre publiques les informations acquises sur leurs lieux de travail, comme par exemple des projets de fermeture d'usine ou bien les conséquences nuisibles de certaines productions sur la santé et l'environnement.

Désormais, les patrons décideront de ce qui relève du secret ou pas. La nouvelle directive obligera les lanceurs d'alerte à prouver « la pertinence » de leurs révélations et que celles-ci servent « l'intérêt public ». Ainsi, ils seront plus facilement passibles d'amendes conséquentes, voire de peines de prison. Enfin la directive est considérée comme un droit minimal, c'est-à-dire que les pays

auront le droit d'aller plus loin dans la défense des intérêts des patrons. Et on peut faire confiance aux États nationaux et aux gouvernements, de droite comme de gauche, pour ne pas hésiter à en rajouter !

Ceux qui défendent cette directive prétextent la nécessité

d'une protection contre l'espionnage industriel et la défense des petites entreprises qui, comme toujours, sert de couverture pour défendre les intérêts des plus grandes ! Mais le secret des affaires n'est nécessaire qu'aux capitalistes, pour leur permettre de mener dans l'opacité leurs sales coups

contre les travailleurs et la population.

L'abolition de ce secret permettrait aux travailleurs de connaître et faire connaître les agissements des patrons et donc serait un premier pas pour les contrôler. C'est une revendication fondamentale dans la lutte contre le patronat.

**Arnaud Louvet**



Dans la manifestation du 9 avril à Paris.

## Loi El Khomri : le patronat en veut toujours plus

**Lors d'une conférence de presse mardi 19 avril, le dirigeant du Medef, Pierre Gattaz, est monté de nouveau au créneau contre la réforme du travail.**

Dans le projet gouvernemental, tout va pourtant absolument dans le sens des intérêts patronaux. Mais Gattaz, en bon représentant de ces intérêts, sait faire pression sur le gouvernement et faire semblant de se mettre en colère même quand il est dorloté.

À l'entendre, depuis les dernières annonces sur la taxation des CDD, la loi El Khomri serait devenue

« insupportable, intenable ». En réalité, il n'y a pas grand-chose de nouveau derrière cette prétendue nouvelle surtaxation des CDD, et peut-être même rien du tout car rien de précis n'a été confirmé et il est possible que Valls n'ait annoncé que du vent.

D'abord, la surtaxation des CDD courts est déjà en place depuis juillet 2013 et l'application de l'ANI (accord national

interprofessionnel). Elle est discutée avec le patronat au niveau de l'Unedic, qui gère l'assurance-chômage. Le point a été mis à l'ordre du jour, bien avant les annonces de Valls, dans le cadre des futures négociations sur l'assurance-chômage, prévues en mai. « On devait de toute façon discuter de la taxation des CDD dans nos débats sur l'assurance-chômage », a rappelé un responsable de la CFTC.

La seule chose que le gouvernement pourrait ajouter serait de rendre

obligatoire cette surtaxation. Mais il n'est même pas certain que le grand patronat y voit le moindre problème. Car elle s'accompagne d'allègements de taxes sur les CDI, et les plus grosses entreprises ont, en général, plutôt recours à l'intérim qu'aux CDD.

Tout cela n'empêche pas Gattaz, en bon représentant des intérêts capitalistes, de chercher à obtenir du gouvernement qu'il pressure plus la population en général et les travailleurs en particulier. Il a donc menacé de demander

« la suspension des négociations de l'assurance-chômage » si « rien ne bouge ». Et d'ajouter : « Il faut arrêter le délire [...] On arrive à la limite du dialogue social à la française » !

Il y a plus de réalité dans cette brutalité patronale que dans toutes les phrases ronflantes des politiciens et de certains dirigeants syndicaux qui vantent ce « dialogue social ». La réalité, c'est la lutte de classe que le patronat n'oublie jamais de mener, pas même une seconde.

**Pierre Royan**

## AGENDA

**Fête régionale de Lutte ouvrière**

## TRÉLAZÉ

Fête départementale du Maine-et-Loire

Samedi 23 avril  
à partir de 16h  
Salle Louis-Aragon,  
rue Joseph-Barra



**Réunion publique de Lutte ouvrière : avec Nathalie Arthaud**

Le 28 avril  
à 18 heures  
Salle Gandin  
3, rue de la Martinique  
Les Foucherolles  
Saint-Denis  
de La Réunion



# Loi El Khomri : la médecine du travail visée

**Le projet de loi El Khomri n'a vraiment oublié aucune des revendications patronales, notamment, parmi celles-ci, un nouvel allègement des quelques obligations des employeurs en matière de santé au travail qui subsistaient encore.**

Ce projet – dans la droite ligne des réformes de la médecine du travail qui se succèdent depuis une quinzaine d'années – réduit considérablement les modalités de surveillance médicale des salariés et modifie sur plusieurs points le régime de l'inaptitude en assouplissant les conditions des licenciements qui peuvent en découler.

La visite médicale d'embauche disparaîtrait. Seuls les travailleurs affectés à des postes présentant des risques particuliers pour leur santé ou leur sécurité, celles de leurs collègues ou de tiers, devraient passer un examen médical d'aptitude renouvelé périodiquement. Les modalités d'identification de ces travailleurs ainsi que les mesures de suivi dont ils bénéficieraient restent mystérieuses, dans l'attente des décrets à venir. C'est pourquoi quasiment tous

les syndicats de médecins du travail dénoncent le rôle qu'on veut leur faire jouer : ils devraient de fait sélectionner les travailleurs les plus adaptés aux risques et ainsi exonérer l'employeur de ses obligations légales de prévention.

Il y a également dans le texte la notion nouvelle des risques encourus par des tiers autres que les salariés de l'entreprise. En fait cette disposition a clairement été demandée par les juristes patronaux pour couvrir les risques des entreprises, en particulier celles de transport. Car en cas d'accident routier ou aérien, pourquoi ne pas invoquer la défaillance humaine que le médecin n'aura pas su diagnostiquer à l'avance ?

La visite médicale systématique tous les deux ans disparaît également, le projet de loi renvoie les modalités et la périodicité de ces examens à un décret



à venir. Sachant que différents rapports préconisent d'en ramener la périodicité à seulement tous les quatre ou cinq ans, c'est clairement l'abandon d'un minimum de suivi médical des travailleurs, déjà pourtant sérieusement mis à mal depuis 2004 avec la suppression de la visite annuelle.

Le projet de loi comporte également toute une série de mesures scandaleuses sur « l'inaptitude au poste médicalement constatée ». En effet, avec la dégradation des conditions de travail

résultant de la course à la productivité imposée par les patrons, on estime qu'au moins 500 000 inaptitudes, partielles ou totales, temporaires ou définitives, sont prononcées tous les ans vis-à-vis de salariés qui, cassés, usés principalement par le travail, ne peuvent plus tenir leur poste. Les pathologies principales sont les troubles musculo-squelettiques et les troubles psychosociaux. Avec les textes actuels qui prévoient, au moins sur le papier, des aménagements de postes ou des reclassements, les rares études sur le sujet démontrent déjà que, dans neuf cas sur dix, l'inaptitude débouche sur le licenciement !

Nul doute que, si les nouveaux textes devaient être appliqués, ce serait un encouragement aux patrons à se débarrasser encore plus vite des travailleurs qui ne peuvent plus tenir leur poste du fait de leur état de santé. Le projet ne prévoit plus qu'une seule visite médicale au lieu de deux actuellement pour le constat d'inaptitude. Il réduit encore les obligations

de reclassement, notamment en remplaçant systématiquement le mot « emploi » par celui de « poste ». Ce n'est pas un détail car, selon les juristes des syndicats de médecins du travail, cela peut permettre de contourner la jurisprudence actuelle. Les possibilités de recours d'un salarié qui contesterait son « inaptitude à tous postes dans l'entreprise », là aussi seraient de fait annihilées. En effet, le recours se ferait devant les Prudhommes, et non plus devant l'inspecteur du travail et le médecin inspecteur comme actuellement. Quand on connaît les délais de jugement, le travailleur aura pu être licencié depuis des mois avant que le tribunal ne se prononce !

Le gouvernement a eu le culot de regrouper ces textes sous le titre « Moderniser la médecine du travail » alors que, sur ce sujet de la santé au travail comme sur les autres, la loi El Khomri ramènerait des décennies en arrière : raison de plus pour imposer son retrait !

Bruno Deslandes

# RSA jeunes : des promesses pour l'avenir, des attaques en perspective

**Lundi 18 avril, le député PS Christophe Sirugue a remis au Premier ministre un rapport sur les minima sociaux, envisageant l'élargissement de l'accès des jeunes actifs de moins de 25 ans au RSA.**

Pour les jeunes travailleurs baladés entre stages de formation bidon, CDD de quelques jours et longues périodes de chômage, les conditions pour toucher le RSA sont aujourd'hui draconiennes. Il leur faut avoir travaillé deux ans à temps plein sur une période de trois ans. Les jeunes sont de fait exclus des aides sociales alors que selon les statistiques officielles un sur cinq vit dans la pauvreté.

Au moment où une partie de la jeunesse descend dans la rue pour contester l'avenir de précarité à vie que lui promet la loi El Khomri, le gouvernement multiplie les postures pour faire mine de se préoccuper de son sort. Mais en période de chasse aux économies pour financer les cadeaux au patronat, le gouvernement n'offrira à la jeunesse des classes populaires rien d'autre

que des belles promesses, et encore.

Critiquant le rapport, la droite a immédiatement dénoncé la « culture de l'assistanat » et la « frénésie dépensière de la gauche », parlant de « jeunes touchant le smic sans travailler ». Pourtant, même en retenant les propositions les plus favorables du rapport Sirugue, les jeunes se verraient à terme accorder une aide de 400 euros. Et cela serait au détriment des parents chez qui ils sont obligés de vivre, puisqu'ils perdraient le bénéfice du rattachement fiscal au foyer familial.

Le Premier ministre a mis tout de suite les choses au clair en annonçant le report de la réforme générale des minima sociaux à l'horizon 2020. Une date à laquelle la gauche a peu de chance de se retrouver aux responsabilités, mais une promesse qui



Les jeunes dans la rue contre la loi travail.

pourrait faire partie d'un programme électoral pour le futur candidat du PS.

En attendant, Valls a demandé aux ministres concernés par les minima sociaux de prendre des mesures de simplification et de cohérence dans les plus brefs délais. Si certaines peuvent améliorer un peu la vie quotidienne des allocataires du RSA dont le montant serait fixé

sur plusieurs mois, ou de certains adultes handicapés qui n'auraient plus par exemple à justifier régulièrement de leur hémiplegie devant l'administration, certaines propositions envisagées représentent une menace grave pour les bénéficiaires de quelques aides sociales. Parmi celles-ci, une proposition du rapport parle de réduire à trois mois la durée

de versement de l'allocation spécifique de solidarité que peuvent percevoir les chômeurs ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage.

Le sourire hypocrite du gouvernement à la jeunesse couvre mal la préparation d'un vaste programme d'attaques contre les budgets de l'aide sociale, déjà bien mis à mal.

Gilles Boti

# Hollande à la télévision : au service du patronat

**Bien des téléspectateurs, surtout dans les milieux populaires, ont boudé la mauvaise série programmée par France 2, jeudi soir 14 avril, pour servir de faire valoir à Hollande. Moitié moins de présents devant les postes que lors de sa dernière prestation en novembre 2014.**

Et pourtant tout avait été bien préparé entre France 2 et l'Élysée. Le nouveau directeur de l'information, Michel Field, avait veillé personnellement au grain, à tel point que des journalistes, pourtant bien peu contestataires, s'en étaient émus. Supprimée l'intervention de la syndicaliste de chez Doux en Bretagne, connue pour sa gouaille et qui devait parler des désastres qu'entraînerait la loi travail pour les salariés. La contestation de centaines de milliers de travailleurs qui s'exprime dans le pays était donc interdite d'antenne !

Le casting avait été bien préparé pour aider Hollande à se faire passer pour « le protecteur de la nation » et présenter ses réformes réactionnaires comme modérées. En entrée, la patronne d'une entreprise de plus de 100 salariés, plus vraie que nature, protestait contre le risque de ne plus pouvoir avoir des stagiaires non payés dont

elle usait sans vergogne, ou encore de ne plus pouvoir faire des contrats CDD à répétition de quelques heures par semaine. Hollande a ainsi pu faire sa publicité en direction de ce milieu patronal qui en veut toujours plus. Il a rappelé les 34 milliards qu'il va distribuer aux entreprises cette année, en oubliant de préciser que cela fera 41 milliards en 2016. Mais il a osé dire à propos de ces cadeaux : « *Ce n'est pas pour les patrons, ni pour les chefs d'entreprise, mais pour les salariés* » !

Personne n'a demandé à Hollande en quoi l'augmentation des dividendes distribués aux actionnaires pendant que les salaires sont bloqués, ce qui a été et va continuer à être la destination de ces milliards, pouvait être bénéfique aux salariés. Personne ne l'a contredit quand il a présenté sa loi travail et la destruction des droits des travailleurs qu'elle contient comme

une mesure modérée et « équilibrée » face à l'appétit de cette patronne.

Cependant, la manipulation si bien préparée a tourné au fiasco pour Hollande avec l'intervention d'un chauffeur d'autocar, ancien électeur socialiste et qui vote aujourd'hui pour le Front national. Face à lui, Hollande voulait sans doute apparaître comme le meilleur barrage possible à l'arrivée de Marine Le Pen au pouvoir. Mais voilà que ce chauffeur de car a beaucoup plus parlé en tant que travailleur trahi par tous les politiciens, et en premier le PS, que comme partisan des thèses réactionnaires de Le Pen. Il a d'abord protesté contre les fermetures d'usines, les licenciements, les difficultés à vivre pour les travailleurs, en prenant l'exemple de sa mère qui doit vivre avec une retraite misérable après quarante-deux ans de travail.

Sur ces angoisses du monde du travail, Hollande n'avait rien à dire. Concernant les licenciements et les fermetures d'entreprises, il a déclaré qu'ils sont dans l'ordre des choses, ajoutant : « *Je ne vous dirai jamais que je les empêcherai* »... Quant

à la retraite misérable de la mère de cet invité de l'émission il a fallu que Hollande réponde par un gros mensonge, en disant que, grâce à lui, elle aurait pu partir plus tôt, alors que les retraites pour carrière longue ont été instituées par Fillon pour faire passer le premier recul sur les retraites en 2003. Hollande, lui, a encore rallongé le temps nécessaire pour pouvoir partir à la retraite pour tous, y compris pour les carrières longues. Et quand ce salarié lui a déclaré : « *Je ne suis pas raciste, je ne partage pas*

*tout ce qui dit le Front national, mais je veux exprimer ma colère* », Hollande n'avait rien à lui dire.

La réponse à la désorientation politique de ce travailleur et de bien d'autres ne peut évidemment venir de ce politicien roublard, ni d'ailleurs d'aucun autre défenseur du système. Le leitmotiv de Hollande au cours de l'émission était : cela va mieux. Parmi les travailleurs et les couches populaires, personne ne pouvait le croire.

**Paul Sorel**



## Nuit debout : entre deux chaises

**Le mouvement Nuit debout occupe toujours la place de la République à Paris et a même essaimé dans quelques autres villes. Il continue, en ne mobilisant pour l'instant que quelques milliers de participants, à faire la une des médias et à susciter les flatteries sans vergogne de commentateurs en mal de copie et de politiciens en mal de public.**

La place de la République a été ainsi visitée par l'ancien ministre grec de l'Économie, Yanis Varoufakis. Ce dernier, en tournée de conférences, a apporté son soutien à Nuit debout le samedi et son amitié à Macron le mardi, donnant ainsi une leçon de souplesse politique à ses auditeurs les plus bienveillants.

Le philosophe réactionnaire Alain Finkielkraut, défenseur de l'identité nationale, pourfendeur du progrès en général et du communisme en particulier, a également fait le déplacement. Il a été fraîchement accueilli et pose depuis au martyr de la liberté d'expression,

rôle dont il est familier. Mais sa présence a réussi à diviser les partisans de Nuit debout entre ceux qui pensent qu'ils ne sont pas là pour écouter les adversaires du mouvement et ceux qui disent que tout le monde doit pouvoir s'exprimer place de la République. Il n'aura donc pas fallu deux semaines pour que ce mouvement, qui s'affirme totalement en dehors des partis, se pose la question de sa délimitation politique : quelle opinion est tolérable et discutable à l'intérieur du mouvement, de quoi ses partisans ont besoin de parler entre eux et, en fait, sur quelle base sont-ils réunis ?



L'ancien ministre grec Varoufakis au côté du responsable écologiste Julien Bayou, à Nuit debout.

L'autre question posée à Nuit debout, et soigneusement esquivée par ses initiateurs, est de savoir s'il s'agit d'un mouvement de travailleurs ou de citoyens. Le mouvement a beau avoir commencé comme une contestation de la loi travail, le caractère de classe de cette revendication initiale a été rapidement et

volontairement obscurci, au moins pour la minorité qui se rassemble à Paris. Ce n'est pas un hasard. En Espagne, Podemos, qui semble être une référence pour Nuit debout, s'est construit à partir du mouvement des Indignés en ôtant délibérément et pas à pas tout caractère de classe à ce mouvement. Podemos est aujourd'hui

un parti comme un autre, aspirant à gérer la société telle qu'elle est, c'est-à-dire au compte des possédants. Son rejet des partis traditionnels et de la politique politicienne a accouché d'un nouveau parti, copie conforme des anciens. Du refus de s'affirmer du camp des travailleurs il est passé tout naturellement aux offres de service à celui des capitalistes.

Nuit debout n'en est certes pas là, ne serait-ce que parce que ce mouvement est loin d'avoir la puissance de celui des Indignés espagnols. Mais, s'il perdure, il ne suffira pas de la présence catalytique de quelque Finkielkraut pour l'obliger à préciser ses idées et aider ceux qui sont sincèrement révoltés par l'ordre social à s'orienter. Ceux-là auront besoin d'une politique, et d'une orientation de classe.

**Paul Galois**

# Primaires de la gauche : le PCF bien empêtré

La direction du PCF est à la recherche d'une position vis-à-vis des primaires à gauche pour l'élection présidentielle de 2017. Son Conseil national vient de publier dans *L'Humanité* une déclaration qui définit ses perspectives politiques pour la période qui vient.

Celle-ci propose ainsi d'engager une « grande consultation citoyenne » qui doit être « le cœur de la préparation des échéances de 2017 » et au terme de laquelle « on pourrait imaginer une votation citoyenne pour valider la plateforme élaborée par le débat » et désigner « une candidature de rassemblement [...] porteuse d'un réel projet de rupture à gauche, capable de battre la droite et l'extrême droite ».

En fait, le PCF oppose sa mouture des primaires à celle concoctée par les diverses composantes du

PS. Il affirme refuser toute formule qui conduirait à remettre en selle Hollande. Mais il continue à faire croire que c'est uniquement par les élections, dans le cadre des institutions, que la situation pourra changer et que cela doit passer par une candidature unique de la gauche. C'est se condamner par avance à se mettre à la remorque du PS, quel que soit le nom qui émergera de ces primaires, que ce soit un Montebourg, un Hamon, une Duflot, une Aubry, ou même un Hollande.

## Législative de Nantes - Saint-Herblain : le PS en chute libre

Du fait du décès de son suppléant, le retour d'Ayrault au gouvernement a rendu vacant son siège de député, provoquant l'élection législative partielle du dimanche 17 avril dans la circonscription dont il était le député depuis trente ans.

Dans cette circonscription solidement ancrée à gauche, Ayrault avait été élu en 2012 dès le premier tour avec quelque 28 000 voix (56 % des suffrages exprimés). Trois ans après, aux élections régionales de décembre dernier, le résultat du PS n'était plus que de 14 000 voix. Et le 17 avril, la candidate PS est descendue à 6 500 voix.

À chaque élection, ce sont donc la moitié des électeurs du scrutin précédent qui font défaut au candidat du Parti socialiste. C'est dire le désaveu de la politique antiouvrière du PS qui s'exprime dans cette circonscription populaire de l'agglomération nantaise.

Malgré tout le PS est arrivé en tête avec 30 % des suffrages exprimés. Il faut dire que le dégoût des politiques menées se manifeste aussi par une abstention record. Les trois quarts des électeurs ne se sont pas déplacés. La droite et le FN, tout comme le PS, reculent par rapport aux élections régionales, en voix et en pourcentage.

Le second tour opposera le PS au candidat de la droite (LR, UDI, Modem). Le PC, qui a recueilli 5 %

des suffrages, appelle à voter pour la candidate socialiste au second tour, tout en regrettant qu'elle ne s'engage pas à voter contre la loi El Khomri si elle devait être élue. Il continue donc à jouer son rôle peu reluisant de rabatteur de l'électorat ouvrier vers le Parti socialiste, même quand ce parti apparaît clairement, avec la loi travail, comme faisant pire que Sarkozy.

Les écologistes d'EELV avaient annoncé dès le premier tour qu'ils ne donneraient pas de consigne de vote pour le second. Ils ont progressé nettement et atteignent 17 % des suffrages. On peut penser que leur opposition au projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, qui jouxte la circonscription, y est pour quelque chose. D'autant qu'un rapport gouvernemental vient de révéler que l'aménagement de l'aéroport existant pourrait suffire à absorber l'augmentation attendue du trafic aérien.

Avec 578 voix, Lutte ouvrière retrouve ses électeurs des régionales (599) ce qui, compte tenu du doublement de l'abstention, représente 2,7 % des exprimés contre 1,4 % en décembre dernier. Sur cette

Quelle que soit sa forme, cette primaire de la gauche sera une opération d'enfumage. La direction du PCF fait le constat que la politique menée par Hollande et Valls a « divisé et cassé toute la gauche ». Cette « gauche » qu'il évoque n'a jamais été qu'une illusion utilisée par des politiciens pour se faire élire et pour mener une politique au service des possédants.

Les travailleurs n'ont donc aucune raison de déplorer que cette baudruche se dégonfle, mais ils doivent en tirer les leçons, se regrouper sur une base de classe et se méfier comme de la peste de ceux qui nous présentent le remake d'un scénario maintes fois réutilisé, même si on en change la distribution.

Nicolas Carl

circonscription, plusieurs centaines de travailleurs ont ainsi dit avec nos candidats qu'ils sont confiants dans la force collective que représente le monde du travail pour s'opposer au grand patronat et aux gouvernements qui le servent. C'est un encouragement pour l'avenir.

Correspondant LO

## Affiche contre les violences policières : Cazeneuve s'offusque



Les CRS, bien visibles lors de la manifestation du 7 avril.

Une affiche du syndicat CGT des travailleurs de l'information et de la communication dénonçant les méthodes musclées de la police lors des manifestations récentes contre la loi El Khomri a fait réagir le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve.

Cette affiche, que pour l'instant on peut surtout voir sur Internet, montre un sol taché de sang, un blason marqué « Police nationale-CRS », une matraque et, par-dessus, un texte disant : « La police doit protéger les citoyens et non les frapper ! Stop à la violence ». C'est cela, et rien de plus, qui a poussé Cazeneuve à faire une lettre ouverte au secrétaire général de la CGT, Philippe Martinez, dans laquelle il

dénonce une affiche mettant « gravement en cause la police nationale » ainsi que la « violence d'une campagne choquante ». Si, lors de la manifestation qui a suivi les attentats de janvier 2015, on a pu entendre crier, paraît-il, « vive la police », aujourd'hui, ce n'est plus la même ambiance, c'est sûr.

Depuis le début des manifestations contre la loi El Khomri, de plus en plus de manifestants accumulent une certaine colère contre la police, ses gaz lacrymogènes, voire ses coups de matraque souvent distribués généreusement. Si l'affiche a choqué des policiers, elle n'a pas dû choquer beaucoup de manifestants.

P. R.

## Strasbourg : une candidature Lutte ouvrière

Suite à la démission, pour raisons de santé, du député socialiste Armand Jung, une élection législative partielle aura lieu les 22 et 29 mai dans la première circonscription du Bas-Rhin, située dans Strasbourg.

Les dernières élections régionales ont montré à quel point la politique du gouvernement socialiste avait dégoûté l'électorat populaire de cette circonscription. Alors qu'au premier tour des législatives de 2012 le député socialiste avait obtenu 42 % des suffrages exprimés, au premier tour des régionales de 2015 le Parti socialiste obtenait à peine 24 % sur la circonscription avec une abstention en hausse dans les quartiers populaires.

Dans cette élection, Lutte ouvrière sera

présente pour que les travailleurs, les chômeurs, les retraités, les jeunes puissent exprimer leur colère face à la situation faite au monde du travail et leur rejet de ces politiciens au service du grand patronat, du Parti socialiste à la droite qui se sont succédé au gouvernement, en passant par le Front national qui ne rêve que d'y aller.

Cette élection législative partielle ne changera évidemment en rien le sort des travailleurs, mais le vote Lutte ouvrière sera une manière

d'affirmer leur confiance dans la force collective de la classe ouvrière pour défendre ses conditions d'existence et pour mettre fin à l'organisation capitaliste de la société.

Notre candidat est Salah Keltoumi, ouvrier de l'automobile, et son suppléant Yann Lucas, enseignant-chercheur. La présence de militants communistes révolutionnaires dans cette élection permettra que puisse se faire entendre le camp des travailleurs. Nathalie Arthaud viendra soutenir cette candidature le mercredi 18 mai à 18 heures, au cours d'une réunion publique au centre socioculturel de Koenigshoffen-Hohberg.

Correspondant LO

## Midi-Pyrénées : patronat et gouvernement accueillis en fanfare

À Castelmaurou, petite commune de la banlieue de Toulouse, le 14 avril, le Medef de Haute-Garonne avait invité le patron des patrons, Pierre Gattaz, à un colloque sur le thème « la solitude du chef d'entreprise ». Plus de 300 manifestants, syndicalistes, étudiants, retraités ont filtré trois heures durant l'entrée des belles voitures.

Les gendarmes dépêchés pour protéger le « ministre patronal » de Hollande ont usé de quelques jets de larmogènes et occasionné quelques bousculades. Les présents n'en étaient pas moins satisfaits d'avoir brisé la solitude de ces messieurs, en reprenant les slogans contre la loi El Khomri.

Le lendemain, c'est à Auch, dans le Gers, que Najat Vallaud-Belkacem était annoncée au lycée du Garros, dans un quartier

populaire de la ville, pour faire la promotion des « dernières innovations » de la politique gouvernementale en matière d'éducation.

Les nombreuses personnalités locales (préfet, ancien ministre, etc.) ont dû patienter quelques heures à l'intérieur du lycée, de l'autre côté de la grille une centaine de syndicalistes, travailleurs des hôpitaux, de la fonction publique territoriale et de l'Éducation nationale ont décidé de se manifester.

Une cinquantaine de lycéens en ont profité pour recouvrir d'autocollants et de tracts les trois voitures de la gendarmerie qui sortaient du lycée, après une opération de sensibilisation à la sécurité routière. Après avoir été immobilisées pendant près d'une heure, elles ont tenté de forcer le passage, bousculant légèrement les manifestants, un comble après avoir parlé de sécurité routière aux élèves !

Les personnalités se sont alors hâtées vers une autre aile de l'établissement, la ministre ayant emprunté un accès secondaire plus discret. Les manifestants n'étaient pas mécontents de l'avoir obligée à prendre l'entrée des livraisons.

Correspondant LO

## Impôts : les pauvres sont plus taxés

Alors qu'arrivent les formulaires de déclaration de l'impôt sur le revenu, les données fournies par le fisc indiquent que le nombre de contribuables dont le revenu est supérieur à 200 000 euros a baissé de 8 % en 2014. La baisse serait même de 30 % pour ceux déclarant plus d'un million d'euros. Or, s'ils ne représentent que 0,4 % des foyers fiscaux, leur part représente 20 % des rentrées fiscales venant de l'impôt sur le revenu.

Y aurait-il moins de très riches en France ? Si c'était le cas, cela se saurait. En fait, ils seraient de plus en plus nombreux à échapper à l'impôt sur le revenu, soit en plaçant leur argent dans des paradis fiscaux, soit tout à fait légalement parce qu'ils bénéficient des dispositions que l'État multiplie en leur faveur. Quand Hollande déclare avoir fait

baisser le nombre de foyers assujettis à l'impôt sur le revenu, il ne se vante pas d'avoir favorisé encore plus cette fraction de contribuables, qui n'en ont certainement pas besoin !

Il est vrai que plusieurs millions de contribuables aux revenus bien plus modestes ont vu leur impôt baisser un peu ces dernières années. La baisse s'étendrait même à l'ensemble des impôts, taxes et cotisations sociales si l'on prend en compte les chiffres fournis par le ministère des Finances. Mais les plus pauvres continuent de voir leur budget écorné par la hausse de la TVA et de la CSG. Et si ces quelques pourcents sont indolores quand on est millionnaire, il n'en va pas de même lorsqu'on ne touche que le smic, voire le RSA.

Marianne Lamiral

## Prisons : malades psychiatriques en danger

Début avril, l'ONG Human Rights Watch (HRW) a publié un rapport dénonçant les conditions de détention des personnes souffrant de troubles psychiatriques tels que la dépression, les troubles bipolaires ou la schizophrénie. Selon les chiffres du ministère de la Santé, qui datent

de 2004, un détenu sur quatre serait concerné.

HRW a enquêté dans huit prisons françaises. Son rapport montre que le choc carcéral, lié à la surpopulation, aux violences entre détenus et à la solitude affective, aggrave la maladie des détenus, notamment s'ils sont suicidaires. Faute

de psychiatres et de psychologues en nombre suffisant, les consultations médicales sont expéditives et se limitent souvent à prescrire des médicaments. Quant aux gardiens de prison, qui peuvent avoir jusqu'à 100 détenus sous leur responsabilité, ils n'ont guère la possibilité de parler avec

eux ni d'assister à des formations sur la santé mentale. Il arrive qu'un détenu soit hospitalisé ; mais, selon HRW, « les hôpitaux psychiatriques n'étant pas sécurisés pour accueillir des prisonniers, certains y sont maintenus à l'isolement, sans visite ni promenade ». Il n'existe, en France, que

sept unités hospitalières spécialement aménagées.

Alors que, soumis aux restrictions budgétaires, les hôpitaux psychiatriques continuent de supprimer des places, l'État ferme les yeux sur la réalité des maladies mentales qui s'étendent dans les prisons.

Julie Lemée

## Calais : Hollande décidé à traquer les migrants

Jeudi 14 avril à la télévision, Hollande a parlé des réfugiés en des termes que la droite ou l'extrême droite n'auraient pas reniés. À propos de la destruction récente d'une partie du bidonville de Calais par la police, il s'est félicité de ce que le ministre de l'Intérieur ait « nettoyé la jungle de Calais ».

« Nous allons continuer », a-t-il précisé, en évoquant la perspective de sa destruction complète. Comble d'hypocrisie, Hollande a justifié ce démantèlement par la nécessité de s'en prendre au « dénuement le plus total » dans lequel vivaient ces personnes, et de leur permettre de « rester dans des conditions dignes... mais le moins longtemps possible » !

L'opération de police, qui a duré trois semaines, a consisté à chasser violemment de leur campement les 3 500 migrants qui y vivaient, et à démolir systématiquement les abris qu'ils avaient construits avec l'aide des associations afin de rendre leurs conditions moins invivables.

C'est pourtant l'État lui-même qui, il y a un an, pourchassant les réfugiés de leurs squats dispersés dans la ville, les avait concentrés dans cette zone périphérique où il tolérait leur présence.

Le bidonville compte aujourd'hui encore 5 000 habitants selon les associations. La plupart de ceux qui habitaient la zone sud qui vient d'être rasée se sont réinstallés dans la zone nord du même bidonville, avec plus de promiscuité et de précarité, ce qui augmente les risques d'incendie et les tensions entre les communautés. D'autres réfugiés sont partis pour des campements sauvages dans des conditions encore pires,

aux alentours ou sur la côte bretonne ou belge, et même à Paris. Certains sont parvenus en Grande-Bretagne, puisque les passages continuent, bien que toujours plus difficiles et à faible rythme. D'autres ont finalement intégré le camp de Calais créé par l'État, un camp fermé sous surveillance composé de conteneurs, si inhospitalier qu'il était resté jusque-là à moitié vide. Et il y a enfin ceux qui, renonçant au passage, sont partis à l'autre bout du pays, dans les « centres de répit » prévus par le gouvernement pour qu'ils y « réfléchissent à leur projet migratoire ». Quel cynisme ! En effet, depuis octobre 2015, les agents des « maraudes sociales » organisées par le préfet cherchent à convaincre les réfugiés de quitter Calais contre la promesse d'un hébergement dans ces centres et la possibilité de demander l'asile en France. Mais, malgré quelques réussites, la majorité de ceux qui



Démantèlement d'un campement.

ont accepté ce chantage se retrouvent dans des communes lointaines, isolés, sans accompagnement sauf l'aide des associations du voisinage. Beaucoup sont aujourd'hui menacés d'être jetés à la rue ou expulsés. Cette impasse les amène à revenir sur Calais.

Les gouvernements

anglais et français sont responsables de cette situation tragique pour les réfugiés, responsables aussi de la montée des préjugés anti-migrants que leur politique alimente. La seule solution est d'ouvrir les frontières et de reconnaître à tous le droit de circulation.

Correspondant LO

# La Fête de Lutte ouvrière

## Le rassemblement de notre courant

Dans un peu moins d'un mois aura lieu la fête annuelle de Lutte ouvrière. Ce rassemblement politique régulier qui attire des dizaines de milliers de personnes depuis des années montre la présence de notre courant et sa capacité de rayonnement dans les classes populaires.

L'aggravation de la crise du capitalisme mènera inévitablement à des situations de crises sociales et politiques. Alors, qu'un courant communiste révolutionnaire présent dans la classe ouvrière montre toute sa vitalité est une chose importante et c'est un gage pour l'avenir. Bien sûr, c'est une grande fête populaire que les attractions, les projections de films, les débats sur des sujets très variés, les concerts, les animations et la grande variété des stands en général contribuent à rendre riche et attirante. Mais c'est aussi une fête où l'ambiance de fraternité et d'ouverture est le fait du public lui-même. Alors, il faut venir et faire venir à la fête de Lutte ouvrière, les 14, 15 et 16 mai prochains.

La Fête sera ouverte du samedi 14 mai à 11 heures jusqu'au soir à 23 heures, puis sans interruption du dimanche matin 9 heures au lundi 16 mai à 20 heures.

## Achetez à prix réduit vos cartes d'entrée et bons d'achat

Jusqu'à la veille de la Fête, la carte d'entrée, valable les trois jours, est vendue au tarif réduit de 15 euros. À l'entrée de la Fête, elle vaudra 20 euros. Pour profiter de cette réduction, achetez-la dès maintenant.

Les bons d'un pouvoir d'achat de cinq euros mais vendus quatre euros avant la Fête, sont également en vente.

On peut se procurer cartes et bons soit auprès de nos camarades, soit en écrivant à :

Lutte ouvrière - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18.

Préciser dans le courrier le nombre de cartes et de bons d'achat souhaités, en joignant un chèque à l'ordre de Lutte ouvrière, sans oublier d'indiquer l'adresse d'expédition et le téléphone. Envoi franco.



## Comment venir à la Fête?

- Le train: la Fête est facilement accessible par le train depuis la gare du Nord en 37 jusqu'à la gare de Presles-Courcelles (direction Persan via Montsoult) - ligne H, départ toutes les heures à 8 h 34, 9 h 34... jusqu'à 23 h 34, puis retour à 8 h 47, 9 h 47... jusqu'à 23 h 47. La gare de Presles-Courvelles est à 900 mètres de la Fête. Tous les pass Navigo sont dézonés pendant les trois jours de la Pentecôte et permettent de se rendre à la Fête.
- Les cars gratuits: ils font la navette depuis la sortie du métro Saint-Denis-Université (terminus de la ligne 13) et vous déposent à l'entrée de la Fête. Départ toutes les vingt minutes environ. Retour garanti.
- La voiture: Attention! Presles est un petit village. Le stationnement y est très difficile. Alors choisissez plutôt le train ou le car.

[fete.lutte-ouvriere.org](http://fete.lutte-ouvriere.org)



Meeting avec Nathalie Arthaud à 15 heures dimanche et lundi

## Au Grand Podium

### Samedi

**La Rabia**, chansons de lutte, rock de classe

**Le bal des Martine**, orchestre de bal pour petits et grands

**El Gato Negro**, salsa, samba, cumbia, latino festif



El Gato negro

### Dimanche

**Evelyne Gallet**, chansons au vitriol

**Les Fatals Picards**, rock parodique

**Guillaume Meurice**, *Que demande le peuple?* one man show

**La Cafetera Roja**, pop rock hip-hop



Evelyne Gallet

### Lundi

**Compagnie Jolie Môme**, *À contre-courant* chansons contestataires théâtralisées

**Johnny Montreuil**, country-rock



Les Fatals Picards

## Au Théâtre de verdure

### Samedi

**Les rillettes de Belleville**, fanfare

**Sébastien Guerrier**, auteur-compositeur

**Élise ou la vraie vie**, d'après Claire Etcherelli, pièce de théâtre adaptée, mise en scène et jouée par **Eva Castro**

**Menestred**, chants populaires de lutte



### Dimanche

**Opéra al dente**, opéra déjanté par Les Moyens du Bord

**La Orquesta Chilaquiles**, cumbia

**El kabaret**, *L'homme est bon mais meilleur est le veau* d'après le *Petit Mahagony* de Bertolt Brecht et Kurt Weill

**Jef Sicard Quintet**, hommage au brésilien Tom Jobim, jazz bossa-nova

**The Moonlight Swampers**, reprises rock

### Lundi

**El kabaret**, *L'homme est bon mais meilleur est le veau* d'après le *Petit Mahagony* de Bertolt Brecht et Kurt Weill

**Opéra al dente**, opéra déjanté par Les Moyens du Bord

**Blues non-stop**, blues

## Dans les allées de la Fête

**Dimanche: Les Mamas**, marionnettes géantes africaines, déambulation poétique et familiale.

## Au bonheur des enfants

Rois de la Fête, les enfants profitent de nombreux jeux et animations, et peuvent se promener partout en toute sécurité. Une « carte orange » permet de n'en rater aucun.

Les parents peuvent aussi se distraire, en laissant leurs enfants s'amuser dans deux espaces protégés :

- La Cité des jeunes

C'est une belle aire de pelouse et de sous-bois où les enfants trouvent tout pour être heureux : animations, dessins animés, contes, jeux, sous la surveillance permanente d'adultes qualifiés. Un seul problème : convaincre les enfants de la quitter !

- La garderie

Gérée par des camarades compétents et attentifs, elle accueille les bébés de plus de trois mois.

# les 14, 15 et 16 mai à Presles (Val-d'Oise)

## Débats des chapiteaux Karl Marx et Friedrich Engels

**Xavier-Marie Bonnot**, «Le sang des nègres» • **Alain Carré**, «Santé et médecine du travail» • **Jean-Pierre Castelain et John Barzman**, «Jules Durand: un crime social et judiciaire» • **Guillaume Davranche**, «Trop jeune pour mourir» • **Serge Deruette**, «Thomas More – l'Utopie» • **Marie-Laure Dufresne-Castets et Pascal Moussy**, La loi dite «travail» • **Annie Ernaux**, «Mémoire de fille» • **Olivier Houdart**, «Orthographe: réforme ou révolution?» • **Olivier Le Cour Grandmaison**, «L'empire des hygiénistes: faire vivre aux colonies» • la comédienne **Judith Magre** lira des extraits de *Jeunesse d'une ouvrière*, d'Adelheid Popp • **Pascal Marichalar**, «Médecin du travail, médecin du patron?» • **Jean-Jacques Marie**, «La guerre civile en URSS» (samedi) et «Le rapport Khrouchtchev» (dimanche) • **Gérard Noirielle**, «Chocolat, la véritable histoire d'un homme sans nom» • **Julien Papp**, «De l'Autriche-Hongrie en guerre à la République hongroise des conseils (1914-1920)» • **Denis Peschanski**, «Drancy: un camp en France» • **Jean-Luc Raharimanana**,

«Madagascar 1947» • **Anne Steiner**, «Une histoire en cartes postales des luttes sociales au début du 20<sup>e</sup> siècle» • **Véronique Decker**, «Trop classe!»; **Catherine Wihtol de Wengen**, «Crise de l'accueil des migrants dans l'UE: faut-il ouvrir les frontières?» • **Fabrice Riceputti**, «La bataille d'Einaudi: comment la mémoire du 17 octobre 1961 revint à la République» • **Raphaëlle Perret**, «Les ouvriers ne seront plus des oranges-outans» sur le journal fondé par les canuts lyonnais en 1831 • **Lise Gagnard** «Chroniques du travail aliéné, souffrance au travail ou exploitation?» • **Alice Canihac (GISTI)** «La liberté de circulation et d'installation pour tous les migrants, seule alternative à la politique européenne migratoire» • **Jean-François Grelier** «Comment les victimes de Total et de l'Etat réussissent à créer un rapport de force?» • **Mylène Stambouli et Marc Naelten (RESF)** «Les jeunes migrants et les politiques d'immigration»; «L'auberge des migrants» sur les conditions de vie des migrants et l'aide apportée par des bénévoles anglais et français.

## Au Village médiéval

Du théâtre: une nouvelle pièce *Le Vilain Mire* et aussi *La Farce du Cuvier*.

Et toujours les artisans, les jongleurs, les démonstrations d'escrime, le spectacle des voleurs de feu, le bal folk et le concert des Derniers trouvères.



## À la Cité des sciences Les débats

**Patrick Berche**, médecin: «Histoire de l'exploration du cerveau» • **Sylvain Bouley**, planétologue: «Météores, cratères, volcans: des histoires planétaires à rebondissement» • **Fabrice Confalonieri**, biologiste: «Ces microbes résistants à la radioactivité» • **Eric Gourgoulhon**, chercheur au CNRS: «Trous noirs et ondes gravitationnelles» • **Thomas Heams**, généticien: «Décryptage et modifications de l'ADN, espoirs et craintes» • **André Langaney**, généticien et anthropologue: «Le sexe: révolutionnaire!» • **Purificación Lopez-García**, biologiste: «Les tout débuts de la vie» • **Michel Morange**, biologiste: «Tournants dans

l'histoire de la biologie» • **Nathalie Palanque**, astrophysicienne: «Les nouveaux moyens d'observer l'univers» • **Luc Perino**, médecin: «La médecine darwinienne, évolutionniste» • **Alberto Roman**, géologue: «Radiographie d'un volcan» • **Violaine Sautter**, géologue: «Mars explorée par le robot curiosity» • **Marc-André Selosse**, professeur au Museum: «La coopération entre espèces vivantes» • **Arkan Simaan**, physicien: «Naissance de la science (Syrie, Irak, Grèce)»; «Déforestation en Amazonie et chaos climatique» • **Teresa Teixeira**, biologiste: «Le vieillissement» • **Marc Zito**, physicien: «Les particules élémentaires»

## Le Carrousel de la connaissance

Le Carrousel de la connaissance vous emporte pour un voyage son et lumière de 45 minutes sur ce thème: «Pétrole: de l'or noir pour les uns, une calamité pour d'autres».

Depuis cent cinquante ans, l'industrie du pétrole a marqué les étapes de la conquête de la planète par les grandes puissances et les entreprises. Elle en symbolise aussi toutes les tares.

## La Roulotte de la science

Des animations scientifiques itinérantes dans les allées de la Fête. Deux thèmes: la météo et la traque des rayons cosmiques (expériences à l'appui!).

## Au temps de la Préhistoire

### Sur les traces de nos origines

- Un chantier de fouille grande nature • un bas-fourneau en fonctionnement • des ateliers pour allumer un feu, tailler le silex ou s'habiller en homme préhistorique.
- Des exposés pour comprendre les migrations des hommes préhistoriques, les changements climatiques, l'histoire de l'histoire de l'Homme, la

naissance de l'agriculture, le travail de mineur il y a 6000 ans, la part de Néandertal dans Homo sapiens sapiens, les premiers Parisiens.

- Des conférences avec des préhistoriens: **Marylène Patou-Mathis**: «Quoi de neuf sur Néandertal?» • **Pascal Picq**: «L'Homme, cet animal bipède qui marche» • **Jean-Luc Piel-Desruisseaux**: «Les outils sont-ils le propre de l'Homme?»

## Cinéma

• *Comme des lions* (documentaire de Françoise Davisse) • *Joe Hill* (Bo Widerberg) • *La loi du marché* (Stéphane Brizé) • *Fatima* (Philippe Faucon) • *La fille du patron* (Olivier Lousteau) • *Mediterranea* (Jonas Carpignano) • *Difret* (Zeresenay Berhane Mehari) • *Elles... les filles du Plessis* (Bénédicte Delmas) • *L'ennemi intérieur* (*Still the enemy within*) (Ower Gower), les grèves de mineurs britanniques en 1984 • *Barakaden, les petites bonnes de Bamako* (Aline Gonin) • *Saigneurs* (Raphael Girardot et Vincent Gaullier), sur les abattoirs • *L'espoir trahi, 1936 en Espagne* (documentaire de Lutte Ouvrière)

## Le Parcours dans les arbres

Un parcours aérien d'arbre en arbre, homologué, pour se faire peur en toute sécurité, avec ses tyroliennes, ses ponts de singe ou ses échelles. Des parcours pour s'initier ou pour les plus chevronnés, sous la surveillance de moniteurs diplômés. Accessible sous conditions d'âge (au moins 13 ans) et de taille (1,50 m). Tarif: 4 euros.

## À l'Arboretum

- Quatre visites commentées gratuites de 50 minutes sur un sentier réunissant 110 espèces d'arbres permettent de faire leur connaissance: «L'arbre, quel être étonnant!» • «Les arbres voyageurs» • «L'arbre sensuel» • «L'arbre et les poètes».
- Exposition de l'association A.R.B.R.E.S.: «Arbres remarquables de nos régions». Des ateliers: «L'arbre, ami des hommes, des oiseaux, des écureuils et des champignons» • «Tout ce qu'on fait avec le bois» • «De la graine à l'arbre».
- Dimanche à 12 h, conférence-débat avec Georges Feterman, président de l'association A.R.B.R.E.S.: «Les arbres, partie intégrante du patrimoine, et source d'inspiration artistique».
- Deux nouveautés: un tour à bois et ses possibilités; «Mesurer un arbre en deux temps, trois mouvements».

Pour des raisons de sécurité et de propreté, les chiens ne sont pas admis dans l'enceinte de la fête

## Hollande – al-Sissi: un dictateur bien utile, et très bon client

En tournée diplomatique au Moyen-Orient, Hollande a fait étape en Égypte pendant deux jours, les 17 et 18 avril, au cours desquels il a rencontré le président égyptien al-Sissi. Si les deux chefs d'État ont évoqué durant leurs entretiens la question de la « sécurité de la région », ils ont surtout parlé affaires, signatures de contrats et vente d'armes.

« La France est le 6<sup>e</sup> investisseur étranger en Égypte, nous avons l'intention de gravir encore quelques marches », a déclaré Hollande, à la grande satisfaction de la trentaine de patrons qui l'accompagnaient.

Au côté d'al-Sissi, Hollande a ainsi assisté, lors d'un forum d'affaires franco-égyptien, à la signature de 18 contrats et protocoles d'entente, notamment dans les domaines de l'énergie et du transport, dont un accord commercial pour 1,2 milliard d'euros par le consortium Vinci-Bouygues en vue de l'extension d'une ligne du métro du Caire. La

vente d'un satellite de télécoms militaires pour un montant estimé à environ 600 millions d'euros a été finalisée pour le plus grand profit de Thales. Le total des contrats signés représenterait plus de deux milliards d'euros et d'autres pourraient suivre encore, concernant la vente de navires de guerre par la DCNS et de Rafale par l'avionneur Dassault.

Après la mort d'un jeune chercheur italien torturé par la police, suite aux critiques d'associations de défense des droits de l'homme sur le « silence assourdissant » de la France

et aux reproches de la famille d'un Français mort lui aussi des suites de ses blessures dans un commissariat égyptien, Hollande s'était engagé à aborder la question des libertés en Égypte. « De façon discrète et efficace », avait-il été précisé. Ainsi, entre deux signatures de contrats, à l'occasion d'une conférence de presse, Hollande s'est permis une timide critique du régime égyptien en déclarant que les droits de l'homme n'étaient pas seulement une « contrainte », mais « aussi une façon de lutter contre le terrorisme ».

Malgré la prudence de la formulation et l'attitude de Hollande qui a prié le président égyptien de ne pas y voir « une attaque » mais « une attente, une exigence », al-Sissi a été visiblement agacé. Il a répondu sèchement qu'il ne fallait pas appliquer à l'Égypte « les normes européennes »,



Hollande et al-Sissi au Caire.

ajoutant sur un ton de menace : « Je veux préciser une chose : notre travail consiste à protéger une nation de 90 millions de personnes. Vous ne pouvez imaginer ce qui arriverait au monde entier si ce pays s'écroulait. »

Al-Sissi sait de quoi il parle : son régime, plus qu'une protection, exerce une dictature sur le peuple égyptien, non seulement dans l'intérêt des possédants du pays, mais aussi dans le cadre du maintien de l'ordre impérialiste en général et des intérêts des trusts occidentaux, français notamment. Alors les

dirigeants impérialistes qui, tout en étant parfaitement conscients de l'utilité de ce régime, viennent faire la fine bouche sur ses exactions, sont priés de s'abstenir de ces hypocrisies.

Hollande se l'est d'ailleurs tenu pour dit, sa petite déclaration n'ayant pour but que de tenter de sauver la face. Une fois cette question « efficacement » évoquée, les deux chefs d'État ont pu continuer à parler de ce qui les préoccupe vraiment : les affaires en général, et les ventes d'armes en particulier.

Marc Rémy

## Migrants : les routes se ferment, les réfugiés meurent

Le gouvernement somalien a annoncé lundi 18 avril qu'une embarcation de fortune, avec près de cinq cents migrants à son bord, avait chaviré en Méditerranée. D'après son communiqué, 200 à 300 personnes, en majorité somaliennes, y auraient perdu la vie.

D'autres sources parlent de 400 victimes. Cette catastrophe, si elle se révèle exacte, survient un an après le naufrage d'un chalutier au large de la Libye, au cours duquel 800 migrants

avaient trouvé la mort.

Durant le même week-end des 16 et 17 avril, l'un des bateaux de l'ONG SOS Méditerranée, qui portait secours à des migrants en route vers la Sicile et dont

l'embarcation menaçait de chavirer, a trouvé six morts au fond du bateau. Ils s'ajoutent à cette « hécatombe jamais vue en Méditerranée », comme la définit le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Dans son rapport, l'Organisation internationale pour les migrations (IOM) a estimé à 22 000 le nombre de morts en Méditerranée entre 2000 et 2015.

Ce chiffre n'est pas prêt de diminuer, car depuis la fermeture de la route des Balkans, la rétention des réfugiés sur les îles grecques et la menace de rapatriement de force en Turquie, le nombre de migrants tentant de débarquer en Italie est reparti à la hausse, avec tous les risques de noyade que comporte ce circuit.

À la mi-avril, en quatre jours, 6 000 personnes avaient atteint les côtes italiennes, espérant ensuite gagner le nord de l'Europe en traversant les Alpes. C'est d'ailleurs pour cette raison que le gouvernement autrichien, après avoir clôturé sa frontière avec la Slovaquie, a commencé des travaux au col du Brenner, sa frontière avec l'Italie, pour renforcer les contrôles susceptibles d'arrêter les migrants.

Cette décision a entraîné des protestations des gouvernements européens, déplorant un acte contraire « à l'esprit et aux termes des accords européens ». Les mêmes ont déjà prouvé qu'ils étaient prêts à s'asseoir sur leurs propres accords si cela leur permettait de refouler le problème des migrants et de laisser à d'autres États – y compris

européens – la charge de se débrouiller avec. C'est le cas, entre autres, du gouvernement allemand, qui se permet de faire la leçon au gouvernement autrichien alors qu'il a lui-même rétabli les contrôles à sa frontière avec l'Autriche à l'automne dernier.

La petite particularité du col du Brenner est d'être l'un des plus importants axes du transport routier de marchandises, avec deux millions de poids lourds y circulant chaque année. Les sociétés de transport ont déjà prévenu que les forts ralentissements entraînés par les contrôles allaient entraîner des hausses de coût... Une réalité contraignante pour les affaires, en particulier pour la bourgeoisie allemande, pour qui c'est une route commerciale de première importance vers le sud de l'Europe.

Quant à la situation inhumaine des migrants, devant lesquels les portes de l'Europe se ferment l'une après l'autre et qui sont contraints à des voyages de plus en plus longs et dangereux pour tenter de survivre, ce n'est pas le problème de ces gouvernements.

Nadia Cantale

## L'Église cathodique à l'œuvre

Samedi 16 avril le pape a visité le camp de migrants de Lesbos. Sur cette île grecque proche de la côte turque, des réfugiés de toutes les guerres du Moyen-Orient, de l'Afghanistan, de l'Afrique ou d'ailleurs arrivent chaque jour sur des embarcations de fortune. Depuis le 20 mars, suite à l'accord conclu entre l'Union européenne et la Turquie, ils sont bloqués là en attendant d'être renvoyés vers un autre camp de ce dernier pays.

Devant les caméras du monde entier, le chef de l'Église catholique a pris le contre-pied des

déclarations des responsables politiques européens. Il a affirmé qu'il n'y avait pas de différence entre les réfugiés économiques et les réfugiés de guerre, tous « victimes de l'exploitation », qu'il était illusoire pour les Européens de « construire des enclos », qu'il ne faisait pas de distinction entre chrétiens et musulmans, qu'il fallait faire plus pour les réfugiés et, avant tout, supprimer les causes de cette catastrophe humanitaire. Pour finir, trois familles ont été tirées au sort et sont parties avec le pape en vue d'un hébergement au Vatican.

L'opération médiatique

a été couronnée de succès et les commentateurs se sont extasiés sur le discours et le geste. Pourtant ils ne paraissent humains qu'en comparaison de l'inhumanité revendiquée d'un Hollande ou d'un Valls qui élèvent des barrières et laissent des milliers de familles croupir dans des bidonvilles insalubres, à Calais et ailleurs. Les discours du pape ne changeront rien à cette situation et ne seront suivis d'aucun effet, comme tous les discours de paix que l'Église catholique sait si bien distribuer sur un monde en guerre permanente.

Paul Galois

## Brésil : le camp des travailleurs n'est pas celui du PT

Dans la soirée du 17 avril, au cours d'une séance parlementaire homérique, suivie en direct à la télévision par des millions de brésiliens, 367 députés contre 137 ont approuvé la destitution de la présidente, tandis que sept s'abstenaient. Ce nouvel épisode ne clôt pas la crise politique qui secoue le Brésil depuis des mois, mais il accélère l'éviction du pouvoir de Dilma Roussef et du Parti des travailleurs (PT).

Défilant à la tribune les uns après les autres pour justifier leur vote, parfois parés des couleurs nationales, les députés ont donné un spectacle peu ragoûtant. Ils ont dénoncé avec virulence la corruption alors qu'ils ont monnayé leur vote jusqu'à la dernière minute contre la promesse d'un ministère et que les partis prônant la destitution – tous les partis de droite et le PMDB qui a lâché le PT avec qui il partage le pouvoir – sont notoirement corrompus. Un député d'extrême droite a osé dédier son vote à la mémoire du colonel Ustra, tortionnaire patenté et bourreau personnel de Dilma Rousseff, prisonnière politique à l'époque de la dictature militaire (1964-1985).

Cette déclaration est significative d'un aspect de cette crise : c'est la revanche de tous ceux qui n'ont jamais supporté qu'un parti issu du mouvement ouvrier et regroupant des opposants actifs à la dictature militaire accède au pouvoir, choisi par les classes

populaires, même s'il a défendu les intérêts fondamentaux des possédants.

Les manifestations massives organisées par les partisans de la destitution, et largement relayées par des médias liés aux partis de droite, ont libéré la haine de classe des nantis, petits ou grands. La petite bourgeoisie est frappée par la crise qui touche de plein fouet le Brésil depuis 2014. Elle ne retient de la politique du PT, sous le mandat de Lula entre 2003 et 2010, une période de prospérité économique, que la hausse des bas salaires ou les primes octroyées aux familles les plus pauvres. Comme l'exprimait un couple de fonctionnaires interrogé par *Le Monde* : « *Le Brésil est un pays pauvre, on ne peut pas donner ce qu'on n'a pas* », ce que le journaliste traduisait, non sans pertinence : « *Ils en veulent au PT qui les empêche de disposer d'une bonne mal payée, à demeure à la maison.* »

Mais, tout aussi significatif de cette crise politique, le PT ne peut



Brésil, séance houleuse au Parlement.

mobiliser dans les mêmes proportions les classes populaires pour soutenir Dilma Roussef. Et pour cause ! Pourquoi les travailleurs défileraient-ils pour soutenir une présidente qui a taillé dans les budgets de la santé ou de l'éducation, qui a supprimé des emplois de fonctionnaires et mis un terme à l'indexation du salaire minimum sur les prix alors que l'inflation atteint 10 % ? Pourquoi auraient-ils à cœur de soutenir un parti qui profite de grande échelle des pots-de-venir reversés par la société nationale Petrobras alors même que cette société a supprimé 170 000 emplois en deux ans et que le chômage explose ?

Le PT disposait d'un

immense crédit auprès des travailleurs, du fait de son histoire et du passé de son principal fondateur. Ce crédit, Lula puis Roussef l'ont utilisé pendant treize ans à la tête de l'État pour servir les intérêts des propriétaires des mines, de l'agro-industrie et de tant d'autres secteurs dont les affaires ont prospéré. Avant que la crise économique n'atteigne le Brésil, le PT avait pu consacrer une infime parcelle de ces richesses pour soulager, si peu, l'immense pauvreté de ce pays. Mais aujourd'hui c'est fini et ce crédit est usé.

Les partis concurrents en profitent pour sonner l'hallali sur le PT. Ils ont beau dénoncer « *l'interventionnisme économique* » de

Dilma Roussef qui ferait « *peur aux investisseurs* », ils poursuivront à peu de choses près sa politique. Mais, pour profiter sans encombre des multiples prébendes que le pouvoir à la tête de cet immense pays peut leur offrir, ils n'ont pas hésité à déclencher une crise politique.

Les travailleurs et les opprimés n'ont pas à pleurer sur le sort des dirigeants du PT, qui ne représentent en rien leurs intérêts. Ils ont à se donner les moyens de s'organiser et de se défendre dans la guerre de classe impitoyable que les patrons et le prochain gouvernement, quel qu'il soit, leur mèneront du fait de la crise économique.

Xavier Lachau

## Grande-Bretagne : salaire minimum, une hausse en trompe-l'œil

Ça aurait pu être un poisson d'avril, mais ça n'était pas un. Comme annoncé par le gouvernement Cameron, le salaire minimum a bien été augmenté de près de 11 % à compter du 1<sup>er</sup> avril. Mais si ce n'est pas un poisson d'avril, c'est quand même une couleuvre pour les travailleurs.

C'est qu'en fait il ne s'agit pas vraiment d'une augmentation du salaire minimum, mais plutôt de la création d'un cinquième taux, plus élevé, qui vient s'ajouter aux quatre taux actuels du salaire minimum. Sauf que, et c'est la première escroquerie, ce nouveau taux, fixé à 9,20 euros/h, ne s'appliquera qu'aux travailleurs de 25 ans et plus. Les autres devront se contenter des anciens taux, qui sont inchangés et surtout inférieurs, s'échelonnant

entre 4,20 euros/h pour les apprentis de tous âges et 8,30 euros/h pour les travailleurs entre 21 et 24 ans.

Pour masquer ce tour de passe-passe, Cameron a voulu avoir l'air d'innover, en présentant ce nouveau taux comme un nouveau salaire de référence (pas minimum celui-là !) auquel il a même donné un nom : celui de National Living Wage (NLW), ce qui pourrait se traduire par « *salaire national permettant de vivre* ».

Là se situe la deuxième escroquerie. Car avec un tel salaire horaire, même avec un emploi à temps plein, il faudra un bon paquet d'heures supplémentaires pour arriver à payer les factures, surtout celles, exorbitantes, du loyer et de l'électricité dans les grandes villes. D'autant que les bénéficiaires de ce NLW vont bientôt s'apercevoir qu'il leur donne le douteux privilège de payer des impôts sur le revenu, ce qui n'avait jamais été le cas des travailleurs au salaire minimum jusqu'à présent !

Enfin, la troisième escroquerie est d'avoir présenté cette mesure comme destinée à aider les travailleurs pauvres. Les moins de 25 ans risquent fort de se

faire montrer la porte par leur employeur dès qu'ils approcheront de l'âge fatidique. Les 25 ans et plus qui ont déjà un emploi fixe n'y gagneront rien parce qu'avec un peu d'ancienneté ou une petite qualification, leur salaire dépasse ce niveau. Ceux qui n'en ont pas devront continuer à galérer, peut-être même encore plus car ils seront encore plus en compétition avec les travailleurs plus jeunes. Et tout cela, pour trouver essentiellement des contrats zéro heure (sans garantie de nombre d'heures payées) ou des missions d'« *auto-entrepreneur* ». Dans le premier cas, le fait d'avoir un taux horaire un peu plus élevé ne changera rien au fait que

les heures effectuées seront insuffisantes pour avoir de quoi vivre. Et dans le second cas, les travailleurs ne seront couverts par aucune réglementation salariale, ce qui explique que plus d'un tiers des 4,9 millions d'auto-entrepreneurs soient des travailleurs pauvres.

Tout en jetant des cris d'orfraie, le patronat s'est déjà largement préparé à cette nouvelle situation. Ce n'est pas pour rien si, dans la période précédant l'introduction du NLW, la proportion des missions d'auto-entrepreneurs dans ce que les statistiques appellent les « *créations d'emplois* », a plus que doublé pour atteindre 26 % !

François Rouleau

# Irlande, 24 avril 1916 : L'insurrection de Pâques à Dublin

*Cet article est extrait du mensuel Workers' Fight d'avril, publié par l'organisation trotskyste britannique du même nom.*

Le 24 avril 2016 marque le centenaire du premier soulèvement armé survenu au 20<sup>e</sup> siècle contre l'impérialisme britannique. Le lundi de Pâques 1916, des détachements armés composés, les uns, par les travailleurs de l'Irish Citizen Army (ICA – Armée citoyenne irlandaise) et, les autres, par les nationalistes petits-bourgeois de l'Irish Republican Brotherhood (IRB – Fraternité républicaine irlandaise), prenaient le contrôle de la ville de Dublin et proclamaient une République d'Irlande indépendante.

Cet événement marqua une nouvelle étape dans la lutte de la plus ancienne colonie britannique pour son émancipation nationale. Mais il fut bien plus que cela. Survenant au milieu de la Première Guerre mondiale, dans le pré carré de l'une des principales puissances belligérantes, il était un avertissement pour toutes les classes capitalistes européennes.

## L'Irish Citizen Army, une milice ouvrière

L'insurrection de Pâques marqua aussi la première intervention de la classe ouvrière irlandaise sous son propre drapeau dans la lutte contre la Grande-Bretagne. Mais ce n'était pas la première fois qu'elle intervenait sur la scène politique. L'ICA était née au cours du plus brutal et du plus long conflit industriel du début du 20<sup>e</sup> siècle en Europe : le lock-out de 1913 à Dublin.

En août 1913, le syndicat des travailleurs des transports de Jim Larkin démarra une grève contre la Compagnie des tramways de Dublin, qui refusait à ses travailleurs le droit de se syndiquer. La grève s'étendit jusqu'à impliquer 20 000 travailleurs sur tout Dublin. Les patrons de la ville contre-attaquèrent par un lock-out de cinq mois et une répression féroce. Cela amena Larkin à demander à un de ses camarades socialistes, James Connolly, de former une milice de défense ouvrière, l'ICA, pour parer aux attaques de la police. Lors de

manifestations ou de piquets de grève, un certain nombre d'ouvriers avaient été tués ou sérieusement blessés par des attaques de celle-ci, même jusque dans leurs maisons. « *Le premier et dernier principe* » de la création de l'ICA fut que « *le pouvoir moral et matériel en Irlande revient de droit au peuple irlandais* », et son principal objectif celui « *d'armer et d'entraîner tout Irlandais capable de porter des armes pour appuyer et défendre ce premier principe* ».

La grève fut finalement défaite et les travailleurs furent poussés par la famine à reprendre le travail. Mais l'ICA continua d'exister en tant que milice ouvrière socialiste et militante, que Lénine décrira plus tard comme « *la première Armée rouge en Europe* ».

## Des dirigeants socialistes internationalistes

Quand la Première Guerre mondiale éclata, Connolly, Larkin et leurs camarades se retrouvèrent aux côtés de la minorité des socialistes révolutionnaires européens qui dénonçaient le caractère impérialiste de cette guerre et appelaient la classe ouvrière à la combattre.

De plus, aussi bien l'ICA que les nationalistes de l'IRB virent dans la guerre une chance de porter un coup à l'impérialisme britannique, ce qui les conduisit à élaborer un plan commun en vue d'une insurrection. Pour Connolly, il s'agissait uniquement d'une alliance de circonstance. Contrairement à l'IRB, dont le but se limitait à l'indépendance de l'Irlande, il espérait que la classe ouvrière irlandaise serait capable « *d'allumer la torche qui mettra le feu à toute l'Europe et ne s'arrêtera de flamber que lorsque le dernier trône et les derniers privilèges et obligations capitalistes se seront consumés sur le bûcher funéraire du dernier seigneur de guerre* ».

Contrairement au nationalisme étroit de l'IRB, la vision de Connolly était internationaliste et, pour lui, les intérêts de la classe ouvrière irlandaise se confondaient avec ceux de la classe ouvrière mondiale.

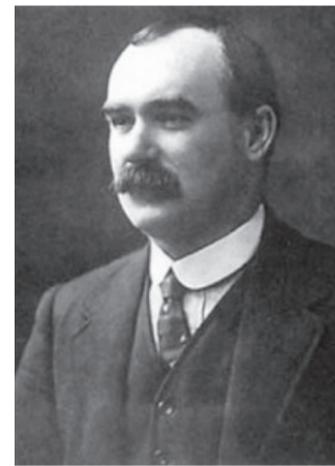
## Les Pâques sanglantes

Le jour convenu pour l'insurrection, le lundi de Pâques 1916, les insurgés s'emparèrent des principaux bâtiments publics de Dublin, dont la poste centrale. Les 1 600 miliciens durent affronter une police forte de 2 500 hommes lourdement armés et qui, jour après jour, se renforça par l'arrivée d'autres troupes. L'insurrection fut vaincue au bout de six jours, écrasée sous l'artillerie lourde de l'armée britannique, qui causa d'importants dégâts et surtout nombre de victimes civiles.

La répression fut brutale, à la hauteur de la crainte du gouvernement britannique. La loi martiale fut décrétée sur tout le pays, quinze dirigeants de l'insurrection furent



Jim Larkin



James Connolly

fusillés dans les jours suivant la fin des combats, dont Connolly qui, gravement blessé, fut exécuté assis sur une chaise. Plus de 3 000 hommes furent arrêtés et emprisonnés en Angleterre.

Aujourd'hui, en Irlande, le seul hommage rendu aux victimes du soulèvement de Pâques consiste à agiter le drapeau tricolore irlandais et à chanter des hymnes nationalistes devant un parterre de politiciens qui défendent les mêmes intérêts capitalistes que ceux que l'ICA avait combattus lors du lock-out de Dublin.

Les révolutionnaires, eux, doivent garder en

mémoire que cette insurrection fut une tentative de la classe ouvrière irlandaise de changer le cours de l'histoire, en se levant en pleine guerre mondiale, dans l'espoir d'allumer l'étincelle de la révolution qui abattrait le système qui l'avait provoquée. Ce fut un échec, mais d'autres allaient réussir, moins d'un an plus tard. Quand la classe ouvrière russe renversa le régime tsariste, elle déclencha une vague révolutionnaire dans toute l'Europe, rendant ainsi le plus bel hommage possible aux victimes de l'insurrection de Pâques.

**Workers'Fight**



Dublin après l'assaut des troupes britanniques.

## L'insurrection était-elle prématurée ?

L'insurrection de Pâques 1916 a souvent été considérée, y compris au sein du mouvement ouvrier, comme un putsch inutile, et de toute façon prématuré.

James Connolly avait dès 1915 répondu à cette objection : « *On ne sait jamais si le temps est mûr jusqu'à ce qu'on essaie. Si on réussit, le temps est mûr, sinon, ce n'était pas mûr.* »

Pour Lénine, en 1916, « *le malheur des Irlandais est*

*qu'ils se sont insurgés à un moment inopportun, avant que la révolte du prolétariat ait eu le temps de mûrir. Le capitalisme n'est pas harmonieusement agencé au point que les diverses sources d'insurrection puissent jaillir d'elles-mêmes, sans revers ni échecs. Au contraire, c'est la diversité de ces révoltes qui éclatent à différents moments, à différents endroits et sous des formes variées, qui est le plus sûr*

*garant de l'ampleur et de la profondeur du mouvement général; mais ce n'est qu'au travers de mouvements révolutionnaires inopportuns, isolés, sporadiques et de ce fait voués à l'échec, que les masses acquerront de la pratique, des connaissances, rassembleront leurs forces et apprendront à reconnaître leurs chefs, les révolutionnaires prolétariens, et prépareront de cette façon le soulèvement général.* »

## Haute-Garonne : économies sur l'hébergement d'urgence

Mardi 12 avril, le conseil départemental de Haute-Garonne, dirigé par la gauche, était réuni pour examiner le Plan d'hébergement 2020.

Le plan en question se résume ainsi : comment faire des économies alors que les jeunes mineurs isolés sont plus de 200 hébergés à l'hôtel ? Quant aux mères avec enfants mineurs ayant besoin d'un hébergement d'urgence à l'hôtel, elles sont toujours plus nombreuses.

La réponse du conseil départemental est tout simplement de... mettre fin aux prises en charge hôtelières ! Il ne met personne dehors immédiatement mais il ne renouvellera pas les prises en charge et les nouveaux demandeurs seront mis « sur liste d'attente ».

Par ailleurs, pour libérer des places pour les mineurs dans les structures sociales spécialisées, les agents du conseil départemental devront, dès les prochaines semaines, organiser la fin des prises en charge pour les jeunes majeurs, migrants ou pas, âgés de plus de 19 ans, alors que jusqu'à présent la limite d'âge maximum pour bénéficier de l'aide sociale était de 21 ans.

Toutes ces mesures d'économies seraient justifiées pour financer la création de 450 places d'hébergement d'ici... à 2020 ! Selon une estimation syndicale, la fin des prises en charge hôtelières représenterait une économie de 5 millions

d'euros. Ce n'est rien par rapport au budget de plus d'un milliard du département. C'est également à mettre en rapport avec les 45 millions d'euros que le département va mettre dans le nouveau Parc des expositions, avec sûrement un partenariat public/privé, ou aux six millions déboursés pour la réfection du Stadium. Et ce n'est rien par rapport au 1,2 milliard d'investissement promis sur cinq ans pour « soutenir l'économie locale », c'est-à-dire les patrons locaux.

Un rassemblement était organisé par l'inter-syndicale SUD-CGT-FO au moment du vote du plan. 600 personnes se sont réunies devant le conseil départemental : des

travailleurs sociaux, des clubs de prévention, des travailleurs des structures sociales associatives, du 115, des militants d'associations d'aide aux femmes battues, et aussi quelques jeunes mineurs migrants actuellement à l'hôtel, tous voulaient protester contre ces nouvelles régressions aux dépens des populations les plus vulnérables.

La délégation inter-syndicale a trouvé portes closes, et une compagnie de CRS a pris position pour empêcher les manifestants de rentrer dans l'enceinte du conseil départemental, toutes grilles cadenassées pour l'occasion. Il a fallu cela pour que ces messieurs-dames puissent voter leurs sales mesures, en toute quiétude et à l'unanimité, voix de droite comprises !

Correspondant LO



## Seine-Saint-Denis : une zone d'éducation à défendre !

Mercredi 13 avril, les parents d'élèves de Seine-Saint-Denis se sont mobilisés contre le non-remplacement des professeurs des écoles. Ce problème est récurrent : chaque jour 400 classes environ n'ont pas de maître ou de maîtresse. Tout cela parce que le nombre de remplaçants dans le département est insuffisant.

La FCPE 93 estime qu'en moyenne un enfant perd un an de scolarité dans le primaire. C'est énorme et cela explique la mobilisation des parents qui, depuis des années, alertent les pouvoirs publics. Pour eux, ce manque est une véritable discrimination scolaire.

Les parents se sont donc organisés, représentant près de 200 écoles sur 18 villes, en particulier Saint-Ouen, L'Île-Saint-Denis et Saint-Denis. Dans chacune de ces villes, un pique-nique de la colère

s'est tenu devant la mairie. À Saint-Denis, des écoles ont été occupées et décorées de banderoles proclamant que l'école était « en état d'urgence » ou s'indignant de la « déchéance de scolarité ». Le collectif « des Bonnets d'ânes », appelé ainsi pour le bonnet d'âne décerné à l'Éducation nationale, qui regroupe des parents sur Saint-Denis depuis plus d'un an, a décidé de bloquer le tramway pour alerter les médias. Ces parents ont voulu ainsi créer des « zones d'éducation à

défendre » (des ZED en référence aux ZAD), affirmant que la Seine-Saint-Denis devait recevoir des moyens supplémentaires et un recrutement en urgence de 150 enseignants.

Une délégation de parents a finalement été reçue au ministère de l'Éducation nationale où on lui a fait valoir que la Seine-Saint-Denis avait bénéficié de moyens supplémentaires l'année dernière. Mais ces moyens compensent à peine la saignée de postes subie sous le gouvernement Sarkozy. Les parents restent donc mobilisés. Ils ont d'ailleurs donné rendez-vous devant le ministère le 18 mai pour organiser une nouvelle journée d'action, si rien n'est fait d'ici-là !

Aline Urbain

## Distribution : l'exploitation des gérants-mandataires

La supérette Leader Price Express de la rue Saint-Blaise, à Alençon dans l'Orne, a définitivement baissé le rideau. La direction du groupe Casino, après quinze mois d'ouverture, a jugé le chiffre d'affaires insuffisant et licencié le couple de gérants qui la tenait. Ils se retrouvent sans emploi et sans logement avec leurs deux enfants.

Le groupe Casino, propriétaire de Leader Price, a créé en juin 2014 le format Express en remplacement des magasins Petit Casino. En moins de deux ans, plus de 360 magasins ont été transformés ou créés avec un mode de recrutement particulier. Sur le site Internet de l'enseigne, on peut lire que le recrutement est « uniquement réservé aux personnes qui souhaitent entreprendre à deux ». Il faut comprendre par là que le travail d'une seule personne ne peut suffire pour accomplir toutes les tâches afférentes à la tenue et à l'organisation d'un magasin.

Le couple est donc recruté sous le statut de gérants-mandataires non salariés, et rémunéré par une commission exclusivement calculée sur le chiffre d'affaires du point de vente. Pour les « gérants » du magasin d'Alençon, cela s'est traduit, tel qu'ils le décrivent dans une interview au quotidien *Ouest-France*, par des semaines de 70 heures de travail chacun et 1 500 euros mensuels à eux deux du fait d'un chiffre d'affaires qui est resté très bas.

Ce statut de gérant-mandataire imposé par Casino est tout à l'avantage de l'enseigne, qui contrôle tout et profite du travail sans limite de deux personnes sans rien avoir à déboursier. L'enseigne choisit l'emplacement et est propriétaire du fonds de commerce. Elle décide et fournit les produits vendus et fixe toutes les conditions réglementant le travail et le résultat des gérants.

Ce statut est particulièrement développé dans la distribution alimentaire. D'autres statuts existent et se multiplient depuis quelques années, que les travailleurs concernés soient salariés, comme le sont les mandataires dans le secteur du portage de la presse à domicile, qu'ils soient, comme nombre d'auto-entrepreneurs, de faux salariés mais de vrais exploités, qu'on dénombre par dizaines de milliers dans le bâtiment.

Ces travailleurs, que l'on veut diviser des autres par des statuts différents, subissent comme tous une exploitation de plus en plus forcenée et sont une partie de la classe ouvrière.

Correspondant LO

## La Poste Dijon : côté facteurs, côté direction

Depuis le 5 avril, les postiers sont sollicités pendant leurs tournées pour donner un coup de main afin de brancher la TNT et la haute définition chez des usagers. Ceux-ci ont entendu à la télévision que les facteurs étaient formés et aptes à le faire.

En réalité, La Poste ne les avait même pas prévenus, alors parler de formation... Les postiers se sont donc retrouvés bien embarrassés car, tout comme les usagers, ils n'y connaissaient rien. Ils se sont mis en quatre, allant dans les grandes surfaces se renseigner, essayer de comprendre,

achetant pour des usagers des décodeurs ou de nouveaux récepteurs. D'autant que la plupart des demandeurs étaient des personnes âgées, angoissées à l'idée de ne plus avoir de télévision ou d'avoir des dépenses supplémentaires.

En bref, les postiers ont agi normalement et humainement. Cela rend d'autant plus mesquine l'attitude de La Poste, qui s'est contentée de signer le contrat avec l'Agence nationale des fréquences, en laissant ensuite postiers et usagers se débrouiller.

Correspondant LO

# SNCF: cheminots et travailleurs de tous secteurs, même combat!

À la SNCF, les directions syndicales CFTD, UNSA et SUD se sont retrouvées unanimes derrière la CGT pour appeler à une journée de grève le 26 avril, deux jours avant la journée interprofessionnelle du 28, annoncée depuis le 9 avril dernier.

Cet appel intersyndical pèsera pour faire un succès de la journée du 26 à la SNCF, même s'il est très loin de répondre à une volonté de mobilisation de la part des directions syndicales cheminotes.

En fait, si pour une fois elles se retrouvent toutes d'accord, c'est parce qu'il s'agit d'une journée que la CGT a décidé d'organiser, depuis plusieurs semaines, en la limitant aux seules revendications cheminotes. Il ne s'agit pas de contribuer à mobiliser dans le cadre du mouvement contre la loi El Khomri, dont la déclinaison à la SNCF se traduit par un projet de décret-socle prévoyant une dégradation importante des conditions de travail, s'inscrivant étroitement dans la même logique que la loi travail. Non, cette journée du 26 avril, alors qu'une journée interprofessionnelle public-privé est annoncée pour le 28, vise à dissocier le cas des cheminots de celui de l'ensemble des travailleurs.

La CGT est le syndicat le plus influent à la SNCF comme dans l'ensemble du pays, celui qui aurait les moyens de redonner confiance à tous les travailleurs dans leur capacité à faire retirer cette loi travail, et du même coup ce décret-socle, au gouvernement, à condition d'être ensemble dans la lutte. Or la CGT cheminots martèle depuis le début du mouvement que les cheminots représentent un cas à part et que l'enjeu reste les seules conditions de travail à la SNCF. Gérard Garrel,

secrétaire fédéral de la CGT cheminots écrivait, dès le 18 mars, dans une adresse aux syndicats CGT: «*La loi travail semble faire émerger un mouvement social dans lequel les cheminots tiendront leur place, mais uniquement leur place sans perdre le fil des dossiers principaux qui constituent nos revendications: salaires, emploi, conditions de travail.*»

Comme s'il ne s'agissait pas là de revendications communes à tous les travailleurs! Garrel poursuivait: «*Quelle que soit l'issue du mouvement social contre la loi El Khomri, n'oublions pas que des échéances nous attendent à la mi-mai, et là il faudra construire une mobilisation de très haut niveau qui pourra prendre des formes supérieures à la grève carrée de 24 heures.*». Mais comment construire une «*mobilisation de très haut niveau*» si les cheminots s'isolent de l'ensemble des travailleurs? La lutte contre la loi El Khomri est l'affaire de tous, car si cette loi passe, tous les travailleurs, les cheminots comme les autres, seront victimes de la course à la rentabilité, de la flexibilité généralisée, des contrats de travail dégradés, d'une précarité aggravée. Si les cheminots se retrouvent isolés, ils seront dans la pire des positions pour obtenir le retrait du décret-socle.

La direction de la CGT mène là une politique d'isolement des cheminots, d'émiettement des luttes, en voulant leur faire croire qu'ils seraient plus forts



Dans la manifestation du 9 avril.

pour se défendre lorsqu'ils se battent seuls, et ménage ainsi le gouvernement. Aucun travailleur conscient

ne peut la suivre dans cette voie. Si la journée du mardi 26 avril à la SNCF doit être un succès, elle le sera si les

cheminots grévistes ont la volonté de l'intégrer dans un mouvement plus large.

Lucienne Plain

## Atelier de Noisy-le-Sec: échec au travail du samedi!

À l'atelier SNCF de Noisy-le-Sec en Seine-Saint-Denis, après deux jours de grève, la direction a abandonné son projet d'imposer le travail du samedi. Dans bien des secteurs, la direction prend les devants sur le décret-socle et entame des réorganisations qui aggraveront les conditions de vie et de travail des cheminots... si on la laisse faire.

Depuis une dizaine de jours, une pétition circulait dans l'atelier contre ce projet. 173 ouvriers sur 230 l'avaient signée. Lundi 18 avril, il était décidé de la porter au directeur à l'occasion de la réunion du comité hygiène et sécurité (CHSCT). Soixante-dix travailleurs étaient présents, dont quelques-uns de nuit

qui étaient même restés pour l'occasion.

Devant l'attitude du directeur, qui n'avait rien d'autre à dire que qualifier cette action d'illégale, la grève avait été votée pour la journée. À soixante, une démarche était organisée à la direction de la Région Est pour rencontrer la directrice... qui, elle, ne tenait pas vraiment à rencontrer les grévistes.

Au bout de trois coups de fil et après un beau bazar dans les bureaux, la directrice recevait une délégation de trois personnes élues par les grévistes. Elle expliquait que l'atelier de Noisy devait absorber une charge de travail supplémentaire et qu'elle était «*sidérée*» d'entendre que

les ouvriers refusaient du travail alors que tant d'ateliers ferment. Au bout de vingt minutes, les grévistes envahissaient la salle et vidaient leur sac sur les conditions de travail, le manque d'effectifs, les bas salaires, leur quotidien. Ils déclaraient surtout qu'ils refusaient de sacrifier leurs samedis sous prétexte que la SNCF refuse d'embaucher et n'investit pas.

Le lendemain, la grève était reconduite pour la journée par 90 cheminots, contents d'avoir réagi face à une attaque de la direction... d'autant plus que dès le mardi 19 avril, celle-ci finissait par remettre son projet au placard!

Correspondant LO

## Diam Lurcy: licenciements dans le luxe

Sur 156 travailleurs de l'usine Diam à Lurcy-Lévis, dans l'Allier, 36 sont menacés de licenciement.

L'usine Diam fabrique des présentoirs à parfum pour de grandes marques comme Dior, LVMH, Estée Lauder, L'Oréal, Bulgari... Elle appartient au groupe Diam International, leader mondial de la conception et de la fabrication de PLV (publicité sur les lieux de vente) pour la cosmétique.

En 2012, Diam International a été acheté par LBO France et BNP Paribas Développement. L'achat a été

fait avec un emprunt et c'est l'entreprise Diam International qui a supporté les remboursements. Cela a entraîné des déficits et une baisse du chiffre d'affaires.

La direction peut expliquer maintenant que «*le marché est en forte mutation*» et qu'il faut que l'entreprise s'adapte à cette nouvelle situation. En réalité, le groupe a décidé de faire des gains de productivité pour augmenter les bénéfices. Car s'il y a eu une baisse d'activité en début d'année, pour le

mois de mai c'est reparti. Tant est si bien que le retour aux 3x8 est prévu, que la direction veut faire travailler le jeudi de l'Ascension et qu'il est envisagé des embauches d'intérimaires.

La production se fait de plus en plus en Tunisie et en Turquie où les salaires sont de 200 à 300 euros mensuels. Mais environ 40% de cette production repasse par Lurcy pour être estampillée «*made in Lurcy*» parce que, par exemple, la Russie ne veut rien acheter qui soit

fabriqué en Turquie.

Les négociations sont en cours entre les syndicats et la direction sur le PSE (plan de sauvegarde de l'emploi). Pour l'instant, la direction propose une prime de départ de 9 000 euros pour ceux qui ont trente ans d'ancienneté et une prime, dite supralégale, de 50 000 euros pour les licenciés! La direction voudrait ainsi s'en sortir avec des aumônes pour les travailleurs. Deux manifestations ont eu lieu à Lurcy-Lévis avec l'appui des habitants et

des élus locaux, car des licenciements dans la seule entreprise de la région seraient catastrophiques. Une forte délégation de travailleurs a participé à la manifestation du 9 avril contre la loi El Khomri.

La direction a tout organisé pour pouvoir se débarrasser des travailleurs au moindre coût, mais elle a encore besoin d'eux pour sortir les commandes qui arrivent. Alors ils n'ont peut-être pas dit leur dernier mot!

Correspondant LO

# Webhelp - Compiègne : grève pour plus de salaire

**Lundi 18 avril, 150 employés de Webhelp, une plate-forme téléphonique située dans une zone industrielle près de Compiègne, étaient toujours en grève pour réclamer une augmentation de salaire de 4 %. C'était, pour une bonne partie d'entre eux, leur huitième journée de grève. 600 employés travaillent dans cette entreprise, dont près d'un tiers est en CDD.**

La grève a commencé vendredi 8 avril suite à l'annonce faite par la direction qu'elle n'accorderait aucune augmentation de salaire. Or la quasi-totalité des salariés sont payés au smic et n'ont pas eu d'augmentation depuis leur embauche.

Les conditions de travail sont pénibles. Il faut répondre à un maximum d'appels. Il est difficile d'obtenir une pause pour aller

aux toilettes. Les horaires qui changent d'une semaine sur l'autre ajoutent à la difficulté. Les équipes d'après-midi par exemple peuvent travailler jusqu'à 21 heures.

La tentative récente du patron de licencier la déléguée CGT - licenciement finalement refusé par l'inspection du travail - montre que la direction voudrait maintenir une pression constante sur tous les

salariés.

En se mettant en grève, ceux-ci ont montré qu'ils n'étaient justement pas prêts à se laisser faire. Chaque jour, les grévistes se rassemblent devant les bâtiments de Webhelp pour tenter de convaincre ceux qui ne sont pas encore en grève. Et chaque jour, des travailleurs se joignent aux grévistes ne serait-ce qu'en débrayant quelques heures ou en ralentissant les appels quand ils sont au travail.

Les grévistes manifestent le plus bruyamment possible aux cris de « *On veut plus de salaire* ». Des banderoles, des pancartes, des diffusions de tracts à Carrefour et devant l'usine Chanel qui se trouve à côté

ont été faites pour dénoncer les salaires trop faibles et les conditions de travail difficiles. Une manifestation a eu lieu à la sous-préfecture pour réclamer un médiateur. Les travailleurs de Webhelp montrent tous les jours que la direction ne fait pas ce qu'elle veut.

Pour l'instant, celle-ci fait la sourde oreille. Mais

elle ne peut cacher que Webhelp Compiègne a doublé ses bénéfices depuis l'année dernière pour atteindre 1,2 million d'euros. De plus l'entreprise appartient à un grand groupe qui pèse un milliard d'euros. Webhelp aurait largement de quoi payer les augmentations de salaires réclamées.

Correspondant LO

## La Poste Paris 20<sup>e</sup> : grève contre un licenciement

Comme ils en avaient décidé en assemblée générale, la moitié des 150 facteurs de la poste principale du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris ont fait grève le 14 avril, rejoints par des collègues du 11<sup>e</sup> qui les côtoient dans les mêmes locaux. Ils entendaient s'opposer au licenciement d'un jeune collègue et montrer leur refus de voir la direction licencier pour le moindre prétexte.

Le mois dernier, ce facteur s'en était pris verbalement à une femme à laquelle il remettait du courrier, mais s'en était ensuite excusé, ce qui avait conduit cette femme à écrire à La Poste qu'elle ne souhaitait pas cautionner le licenciement du postier. Cela n'a pas arrêté la direction de La Poste : elle a même menti sciemment en inventant un « comportement agressif »

de ce salarié.

En même temps, la protestation s'est amplifiée dans le bureau : pétition, délégation à plusieurs dizaines auprès de la direction locale puis de la direction centrale lors de la grève du 14 avril. Mais le licenciement a été confirmé.

Le lendemain 15 avril, une nouvelle assemblée générale a rassemblé une cinquantaine de facteurs, dont la moitié a encore voté la grève pour la journée, afin de « marquer le coup ».

Si la direction n'a pas reculé, les grévistes avaient montré leur détermination à ne pas se laisser faire et crié haut et fort que La Poste ne pouvait pas tout se permettre sans qu'ils réagissent.

Correspondant LO



## QUI SOMMES-NOUS ?

### Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),  
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal avril 2016.

Lutte ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone: 01 48 10 86 20 - Télécopie: 01 48 10 86 26

## Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte

ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante: Lutte ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à

une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à  Lutte ouvrière  Lutte de classe  
 Nom ..... Prénom .....  
 Adresse .....  
 Code Postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris  
 à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord, Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

### Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org  
 www.union-communiste.org  
 contact@lutte-ouvriere.org

### Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia  
**Pour les malvoyants**  
 www.lutte-ouvriere-audio.org

# Mayotte : la grève générale a imposé des reculs

La grève générale et les manifestations ont secoué l'île de Mayotte pendant quinze jours et ont paralysé par à-coups son économie. Le 16 avril, à la suite d'un accord trouvé à Paris avec le ministère de l'Outre-mer, les syndicats ont mis fin au mouvement entamé dans l'île depuis le 30 mars.

Deux semaines durant, les travailleurs mahorais, fonctionnaires et salariés du privé, soutenus par la population, ont été au coude-à-coude pour faire entendre leurs revendications pour « une égalité réelle ». Le 4 avril, la capitale Mamoudzou était une ville morte et les jours précédents 2 000 personnes ont défilé dans les rues principales. Des barrages ont été régulièrement installés sur les principales artères, souvent évacués manu militari.

Cette grève faisait suite au mouvement entamé le 3 octobre dernier pour l'application à Mayotte de la totalité du Code du travail et des conventions collectives nationales ; l'alignement sur l'Hexagone de toutes les prestations familiales et sociales ; la revalorisation immédiate des pensions minimum de retraite ; la reconstitution de carrière et la prise en

compte de l'ancienneté de service des agents de la fonction publique ; le relèvement de la « prime de vie chère » des fonctionnaires à 53 % comme à La Réunion. Mais la grève avait été interrompue en novembre, à la suite des attentats de Paris.

Depuis le passage de Mayotte au statut de département français, les travailleurs, en phase avec le reste de la population mahoraise, se mobilisent régulièrement, parfois pendant plusieurs semaines, pour demander l'accélération du processus de rattrapage des droits sociaux avec la métropole. Ni le gouvernement de Sarkozy ni celui de Hollande ne se sont montrés pressés de l'appliquer dans ce 101<sup>e</sup> département français.

La réponse de l'actuelle ministre de l'Outre-mer George Pau-Langevin, comme celle des

gouvernants, est toujours la même : « Nous comprenons l'impatience des Mahorais mais nous devons avancer pas à pas. » Les gouvernements prônent toujours la patience quand il s'agit d'accorder quelques droits aux travailleurs. Mais quand il s'agit de faire payer des impôts aux Mahorais, ils le font immédiatement.

À la suite de quelques échauffourées entre des jeunes et la police, la ministre de l'Outre-mer a réagi en déclarant que « le gouvernement va prendre des mesures pour rétablir l'ordre ». Ces menaces s'adressaient au moins autant aux grévistes, mais n'ont pas entamé leur détermination. Ils sont en lutte pour des revendications légitimes dans une île où une grande partie de la population vit sous le seuil de pauvreté, alors que le coût de la vie est plus élevé que dans d'autres territoires français, et que le taux de chômage est de 20 % et même de 46,5 % pour les jeunes.

Selon l'accord conclu le 15 avril, le Code du travail national, ou ce qu'il en



Un barrage pendant la grève générale.

restera si la loi El Khomri passe, devra s'appliquer au 1<sup>er</sup> janvier 2018 ; les conventions collectives de métropole devraient aussi s'appliquer automatiquement et intégralement à Mayotte ; une « concertation interministérielle » devra avoir lieu sur les retraites ; des discussions sur l'application de la CMU complémentaire ainsi que sur le Code de Sécurité sociale devraient avoir lieu avant la fin 2016. L'accord « confirme » un taux de 40 % de « prime de vie

chère » pour les fonctionnaires, qui réclamaient 53 %.

Le compte n'y est pas, bien que les représentants syndicaux se soient dits satisfaits de cette évolution tout en précisant qu'ils restent « vigilants ». Ce sera en tout cas grâce à leur grève que les travailleurs mahorais auront obtenu quelques avancées dans leurs revendications.

Extrait  
du supplément  
LO-La Réunion

## Mali : troupes françaises hors d'Afrique !

Trois soldats français ont été tués au Mali le 13 avril, dans l'explosion de leur véhicule qui a sauté sur une mine. Un quatrième a été blessé. Le groupe djihadiste Ansar Dine a revendiqué cette action, annonçant au passage la mort dans la même semaine de sept soldats maliens et de quatre soldats tchadiens.

La France a envoyé au total 3 000 militaires dans cinq pays africains, pour prétendument maintenir l'ordre et lutter contre les bandes djihadistes. Depuis l'arrivée de Hollande au pouvoir, les interventions se sont succédées au Mali et en Centrafrique. Les soldats, qui ne devaient rester que quelques mois, y sont toujours et y mènent une véritable guerre.

La présence militaire française n'a d'ailleurs jamais cessé en Afrique depuis la décolonisation des années 1960, et au total l'armée française y est intervenue une quarantaine de fois. Nulle part elle n'a contribué à instaurer la paix et la démocratie.

Au contraire, ces guerres ont encore accentué la misère et le sous-développement, et c'est sur ce fond de dénuement que se sont développées les bandes djihadistes, qui trouvent des appuis dans les populations misérables livrées aux exactions de régimes dictatoriaux qui ne tiennent que parce que l'armée française est présente dans leur pays. Car si le temps des colonies est terminé, ce sont toujours les trusts français, les Bolloré et autres Areva, qui dictent leur loi dans ces pays, qui font et défont les gouvernements pour le seul profit de leurs actionnaires.

Hollande a rendu un hommage national mercredi 20 avril aux trois soldats français tués. Ils auront droit à un discours patriotique et peut-être à la remise de Légions d'Honneur à titre posthume. Mais il se gardera bien de dire que, si ces soldats sont morts et bien d'autres avant eux, c'est pour défendre les intérêts des groupes capitalistes qui pillent l'Afrique.

Cédric Duval

## Bolloré : le « dernier empereur africain »

Le siège du groupe Bolloré Africa Logistics en France a été perquisitionné le 8 avril dernier par les policiers de l'Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales. Ils cherchent à savoir si le milliardaire breton a utilisé Havas – sixième groupe publicitaire mondial, détenu aujourd'hui à 60 % par son groupe et présidé depuis 2013 par son fils Yannick Bolloré – pour faciliter l'obtention de la gestion des ports de Conakry en Guinée et de Lomé au Togo.

C'est un certain Jean-Philippe Dorent, un des cadres dirigeants du groupe publicitaire, qui s'est occupé en 2010, pour le compte d'Havas (alors détenu à 32,9 % par Bolloré), de la campagne présidentielle guinéenne du candidat Alpha Condé. Le même Dorent a aussi eu la charge d'une partie de la communication de la campagne du président togolais, Faure Gnassingbé, fils de Gnassingbé Eyadema. Or, élu en novembre 2010, Alpha Condé a résilié dès le début du mois de mars 2011, par décret, la convention de concession du terminal à conteneurs du port de Conakry. Octroyée en 2008 pour une durée de vingt-cinq ans à Getma, filiale du groupe français Necotrans,

elle a été confiée à son « ami » Vincent Bolloré. Au Togo, en 2010, l'année de la réélection de Gnassingbé, le groupe Bolloré a remporté la concession du terminal à conteneurs du port de Lomé pour une durée de trente-cinq ans. Cette décision a été, elle aussi, contestée, cette fois par Jacques Dupuydauby, un autre concurrent et ancien associé de Bolloré au Togo.

Bolloré a gagné en Afrique le surnom de dernier empereur africain. Il s'est construit depuis plusieurs années un véritable empire via sa filiale Bolloré Africa Logistics. Il y possède aujourd'hui les infrastructures de quinze ports, comme ceux d'Abidjan en Côte d'Ivoire, de Douala au Cameroun, de Conakry en

Guinée, ou de Pointe-Noire au Congo Brazzaville.

Ce ne serait pas la première fois que Bolloré bénéficierait de quelques « facilités » dans la guerre menée contre ses concurrents pour récupérer des marchés. Il peut compter en effet sur ses réseaux d'affaires, ses relations avec les hauts fonctionnaires, les politiciens français de tout bord et... les dictateurs africains. Pour ne donner qu'un exemple, une information judiciaire pour trafic d'influence et corruption a été lancée en octobre 2014, à son encontre, le soupçonnant cette fois d'avoir bénéficié de concessions portuaires en Afrique grâce à une intervention de Sarkozy.

Alors, lorsque le dirigeant d'Havas déclare que « c'est un fantasme que de penser qu'un coup de main à la campagne d'un candidat à la présidentielle qui faisait figure d'outsider comme Alpha Condé permettrait l'obtention d'un port », il n'est pas convaincant, c'est le moins qu'on puisse dire.

Aline Rétesse